Commune de Loctudy
REVUE MUNICIPALE FEVRIER 2013
WWW.LOCTUDY.FR
56

L'ESTRAN
an aod veo

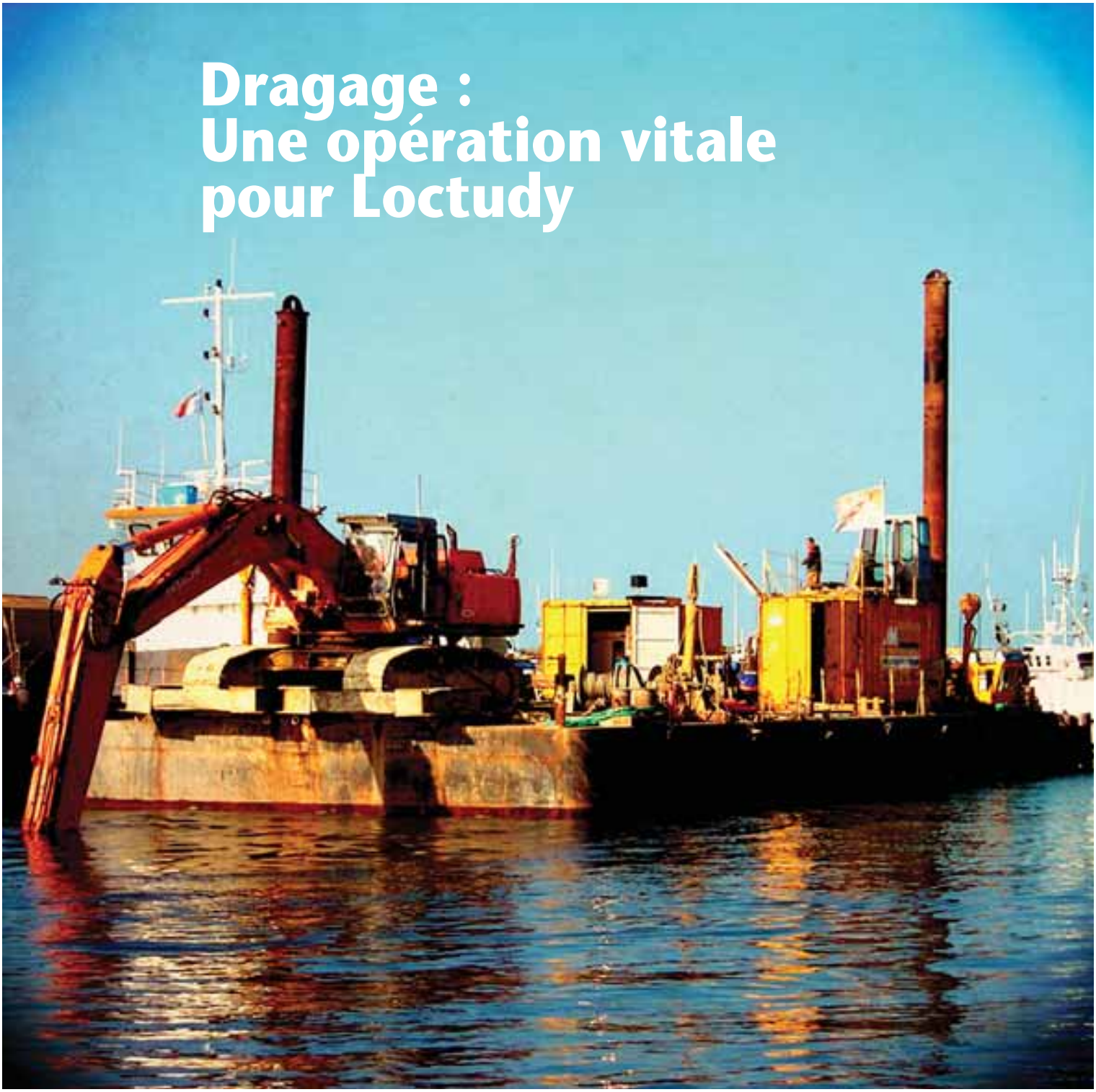

Dragage : Une opération vitale pour Loctudy

Dossier

Le Vendée Globe 2012-2013 (p8)

Actualités Municipales

Les vœux du maire (p12)

Chroniques Loctudistes

Rencontre avec Euphrasie (p24)

L'ESTRAN an aod veo

56

Estran : Portion du littoral entre les plus hautes et les plus basses mers. «An aod veo» (breton) : la grève vivante.

Editorial

Récemment, le Ministre du budget, Michel Sapin, a déclaré que «l'Etat est totalement en faillite» et qu'il faut impérativement réduire les dépenses publiques. Pour ce qui concerne les finances de la commune, c'est la voie que nous avons choisie et suivie depuis de nombreuses années. Les faits nous donnent malheureusement raison. Et pourtant, les critiques sur notre gestion, au cours des deux dernières mandatures, ne nous ont pas été épargnées. Il est en effet plus facile de laisser croire, quand il ne s'agit pas de son argent, que l'on peut dépenser ou s'endetter sans compter. L'argent de la commune, c'est le vôtre ou, plus généralement, celui du contribuable. Chaque année, nous le dépensons, certes, mais en veillant à ce qu'il ne finance pas un train de vie inconsidéré, mais bien des dépenses utiles pour votre quotidien et des investissements qui préparent l'avenir. Ce faisant, nous sommes fiers de pouvoir poursuivre dans de bonnes conditions les missions que vous nous avez confiées, sans renoncement sur notre programme et sans vous demander une contribution fiscale supplémentaire, qui serait malvenue dans le contexte actuel. C'est donc avec confiance que nous pouvons vous souhaiter une bonne et heureuse année 2013.

Maire de Loctudy

SOMMAIRE

1 Action municipale
- Synthèse des conseils municipaux p 1
- Affaires sociales p 2-3
- Le dragage des ports p 4-5
- Le projet Très Haut Débit p 6
- Le programme d'assainissement 2013 p 7

8 Dossier
- Loctudy et le Vendée Globe p 8-11

12 Actualités municipales
- Les vœux du maire p 12-13
- Loctudy, au fil des semaines p 14-15
- Comptabilité-finances, le nerf de la guerre p 16

17 Actualités communautaires
- Une usine sans odeur p 17

18 Vie des associations
- L'actualité des associations p 18
- Le programme d'animations p 19
- Une amicale au service des pompiers p 20
- L'Office de Tourisme p 21

22 Vie culturelle
- LAC : Le saviez-vous ? p 22
- Médiathèque p 23

24 Chroniques loctudistes
- Rencontre avec Euphrasie p 24-25

26 Histoire locale
- Loctudy et le Pays Bigouden sous l'Ancien Régime p 26

27 Loctudy bouge

28 Points de vue

Directeur de la publication : Joël PIÉTÉ
Coordinateur de la rédaction : Jean LAOUENAN
Maquette et mise en page : Thierry LOUARN Créations Graphiques (06 65 22 95 85)
Impression : Imprimerie de l'Atlantique (02 98 60 70 41)
ISSN 1283 5609.
Ont participé à ce numéro : Vos élus ainsi que les bénévoles suivants : J Balanec, J Mariel, G Jourdren, M Toque, Y Tépho, J Le Dour, P Théallet (photos)
Crédits photographiques : Mairie de Loctudy (sauf mentions particulières)

Synthèse des Conseils municipaux

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont accessibles à tous en Mairie et sur le site www.loctudy.fr à la rubrique mairie/conseil municipal/délibérations

Conseil municipal du 19 octobre 2012

FINANCES

Révision des tarifs municipaux pour 2013

Leur progression est calée sur l'évolution de l'inflation et n'excède donc pas 2%. Sont concernés :
- les taxes funéraires : concessions, columbarium, caveaux cinéraires.
- la location de matériel : tractopelle et camion (avec chauffeur), barnum et podium mobile.
- les travaux de voirie : construction ou modification des «bateaux» sur trottoirs.
- les photocopies
- les locations de salles municipales
- le service public de l'assainissement collectif (branchement)
- le service public de l'assainissement non collectif (contrôles)
- les loyers des logements communaux
- les garderies municipales

Le détail des tarifs est consultable en mairie ou en téléchargeant le compte-rendu du Conseil municipal http://www.loctudy.fr/loctudy/ville_de_loctudy/menu_principal/la_mairie/conseil_municipal/les_deliberations

Port de plaisance, demande de subvention

Pour le dragage du port de Loctudy, la dépense globale est estimée à 3,5 millions d'euros. Elle est couverte par l'autofinancement et l'emprunt à hauteur 1 055 722 euros. Il convient donc de solliciter des subventions pour le solde : 1 056 722 euros auprès du FNADT* : 1 409 030 euros auprès du FEDER*.

AFFAIRES CULTURELLES

Signature d'une convention entre la commune, le Centre culturel et Bodadeg ar Sonerien (BAS) pour la dispense de cours de formation aux instruments de bagad. Le financement est assuré à raison d'un tiers pour BAS, un tiers pour le Bagad Loktudi et un tiers pour la commune (3 630 euros).

AFFAIRES FONCIERES ET IMMOBILIERES

La commune a acquis l'assiette de la voirie du lotissement Simon pour desservir également le lotissement communal de Hent-Croas. La commune a réalisé des travaux de voirie et de raccordement des réseaux nécessaires à la desserte des deux lotissements. A ce titre, la participation financière réclamée au lotissement Simon s'élève à la somme de 8 688,70 euros, compte tenu des dépenses déjà réglées par celui-ci, avant l'intervention communale.

Conseil municipal du 08 décembre 2012

FINANCES

Budget principal de la commune Souscription d'un emprunt

Le Conseil municipal approuve la souscription d'un emprunt de 500 000 euros, auprès du Crédit Mutuel de Bretagne, au taux de Euribor 3 mois pour une durée de 12 ans.

Budget annexe du port de plaisance

Décision modificative pour permettre la conclusion des marchés de travaux relatifs aux opérations de dragage du port de plaisance. Différentes écritures à la section exploitation et à la section investissements.

Subventions

- 300 euros à l'Association «Histoire locale»
- 188 euros à l'Association «Défi des ports bigoudens»

Ravalement de façades

Participation de la commune à l'opération de ravalement de façade pilotée par la Communauté de Communes. Vingt attributaires, pour des montants allant de 45,30 euros à 243,75 euros.

Prêt d'honneur pour études

Un prêt d'honneur de 2 000 euros est consenti à une étudiante de Loctudy. Ce prêt sans intérêt est remboursable par tiers, à compter de la troisième année qui suivra la fin des études.

Demande de subvention

La commune va solliciter la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, à hauteur de 8 268,50 euros HT, soit 50 % de la dépense, pour le financement de quatre nouveaux tableaux numériques interactifs à installer dans les écoles de la commune.

TRAVAUX COMMUNAUX

Voirie, aménagement de voies communales

Avenant d'un montant de 8 395 euros HT au marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux d'aménagement des quartiers de Kerafede, Kareck-hir, Ezer, Pennalan.

Travaux d'effacement des réseaux aériens

Versement d'une somme de 112 659,52 euros à la communauté de communes au titre du fonds de concours pour l'effacement des réseaux électriques basse tension des rues de Poulpeye, Kerpaul et Mejou Kergall (50 % de la dépense).

Plan de financement modifié du dragage du port de plaisance

La commune a reçu la notification d'une subvention de 400 000 euros du FNADT. Par ailleurs, est intervenue une nouvelle estimation des dépenses.

Dépenses HT		Recettes HT	
Mission SPS	5017 euros	Subvention FNADT	400 000 euros
Publicité	857 euros	Autofinancement et emprunt	1 910 000 euros
Travaux et études	2 304 126 euros		
Total.	2 310 000 euros	**Total.**	2 310 000 euros

PETITE ENFANCE

Renouvellement pour 3 ans de la convention entre la commune et le Centre de Loisirs sans hébergement.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Exposé du Maire sur la chronologie du projet de dragage des ports, suite aux déclarations à la Presse du groupe d'opposition «la Gauche de progrès».

*Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire
*Fonds Européen de Développement Régional

Vie de l'ADMR : Le Maire et Marie-Ange Buannic félicitent Simone Shilah qui part à la retraite ainsi que les bénévoles, Mimi Cariou et Régine Corre.

Don't worry

En Français, avec moins de concision, on dirait : «pas d'inquiétude, on s'occupe de vous»… Pour les derniers âges de la vie, et même après, c'est ce que fait la commune avec d'autres acteurs : services de maintien à domicile, maison de retraite, sépultures…

ADMR de Loctudy

Depuis la liquidation de la fédération ADMR en avril 2012, l'association locale ADMR de Loctudy est devenue autonome. Pour mutualiser les moyens, elle a adhéré au groupement de coopération sociale et médico-sociale qui comprend les associations du Pays Bigouden et du Cap Sizun.
En 2012, l'association de Loctudy qui intervient aussi sur Pont-l'Abbé a aidé 193 familles pour 26 000 heures de présence. Ce travail a été effectué par 21 aides à domicile et auxiliaires de vie sociale.
L'association ADMR a un bureau, rue Sébastien Guiziou, les deux secrétaires reçoivent les familles et les salariées.
Les salariées interviennent pour les courses, le ménage, l'aide à la mobilité, permettant aux personnes âgées ou handicapées de rompre leur isolement et de rester à domicile. Elles interviennent aussi pour l'aide à la famille, en cas de maladie de la maman.
Toutes ces interventions peuvent bénéficier de financements par le Conseil Général dans le cadre de l'APA (Aide Personnalisée à l'Autonomie) ou par les caisses de retraite CARSAT, MGEN, ENIM ou par la Caisse d'Allocations Familiales pour les familles. Les secrétaires de l'ADMR peuvent aider les demandeurs à remplir les dossiers.

Extension et réhabilitation de Pen Alle

Les travaux d'extension et de réhabilitation de la maison de retraite de Pen Alle ont commencé début janvier, pour une durée de 18 mois environ.
La capacité d'accueil de la résidence de Pen Alle après travaux, comprendra 82 places d'hébergement permanent dont 25 places pour des personnes souffrant de troubles de type « Alzheimer », dix places d'accueil de jour pour recevoir des personnes désorientées et une place d'accueil de nuit en urgence.
Dans un premier temps, l'accueil de jour se fera dans le logement de fonction de l'EHPAD, qui n'est plus utilisé.
Afin de permettre cette extension, la commune a vendu un terrain au SIVOM pour 70 000 euros.Ce terrain est situé au fond de la résidence.
Le coût de cette opération (réhabilitation et extension) s'élève à 3 millions d'euros dont 2,5 millions d'emprunts.
Pour la sécurité des résidents, une clôture va également être installée, tout autour du bâtiment. Un circuit pédestre va être aménagé pour permettre la promenade des pensionnaires.

Crémation
Destination des cendres

Aujourd'hui 30% des personnes choisissent d'être incinérées après leur décès. Ce nombre est en constante augmentation. Ceci a conduit le législateur à réformer le droit funéraire afin de l'adapter aux évolutions de cette nouvelle pratique (loi du 19 décembre 2008).

Période de garde :
Après la crémation, les cendres sont recueillies dans une urne cinéraire munie d'une plaque indiquant l'identité du défunt et le nom du crématorium. L'urne peut être gardée au crématorium pendant un an au maximum.
A l'issue de ce délai, si les proches du défunt n'ont pas pris de décision, les cendres sont dispersées dans le jardin du souvenir de la commune du lieu de décès ou, si nécessaire, dans le site cinéraire le plus proche.

Cimetière ou site cinéraire :
Au sein d'un cimetière ou d'un site cinéraire, les cendres peuvent avoir les destinations suivantes :
-inhumation de l'urne dans une sépulture,
-dépôt de l'urne dans un columbarium,
-scellement de l'urne sur un monument funéraire,
-dispersion des cendres dans l'espace aménagé à cet effet (jardin du souvenir).

Dispersion des cendres en pleine nature :
Les cendres peuvent être dispersées en pleine nature, sauf sur les voies publiques.
Une déclaration préalable à la mairie du lieu de naissance du défunt est nécessaire. Un registre indique l'identité du défunt, la date et le lieu de dispersion des cendres.
Pour disperser les cendres «en pleine nature», il faut s'assurer que celles-ci ne se répandront pas, même partiellement sur la voie publique ou dans un lieu public (stade, square, jardin public, etc…)
La dispersion est autorisée en mer mais interdite dans les cours d'eau (qui sont des voies publiques). Elle peut se faire à partir du rivage ou d'un bateau. Les cendres peuvent être dispersées après ouverture de l'urne. Il est aussi possible, mais obligatoirement en pleine mer, d'immerger une urne en sel qui se dissoudra avec le temps.

À savoir :
il n'est pas possible de conserver une urne dans une propriété privée, ni de disperser les cendres dans un jardin privé.

Columbarium du cimetière de Loctudy

Pour toutes informations sur les concessions, contacter :
Michel Rolland, à la mairie
au 02 98 87 40 02

Dragage des ports : aboutissement du dossier

Le dragage des ports de Loctudy et Lesconil va entrer au premier trimestre 2013 dans sa phase opérationnelle. Il aura fallu 14 ans d'un long processus administratif pour voir le dossier enfin aboutir. La première réunion avait eu lieu le 15 octobre 1998. Lesconil avait, pour sa part, rejoint le dossier en 2008. Ce dossier avait, après enquête publique, obtenu l'autorisation du Préfet en juin 2011.

Le dragage des ports de pêche et de plaisance de Loctudy est devenu vital pour la poursuite des activités dans l'espace portuaire et pour l'économie de la commune. Par ailleurs, le rétablissement des profondeurs est indispensable à des conditions normales de sécurité de la navigation.

Cette opération est tout à fait banale pour l'ensemble des ports français. La situation de Loctudy tient d'une part à la complexité de la procédure (évolution du périmètre, de la règlementation, maîtrise d'ouvrage…) et aux différends sur la zone de dispersion des sédiments.

Les différents opérateurs se sont engagés à faire du dragage des ports de Loctudy et Lesconil une opération exemplaire, sur le plan de la concertation avec les professionnels et les associations et sur celui de la limitation des impacts sur l'environnement (modalités et contrôle scientifique de la dispersion)

Le coût de cette opération de dragage va s'élever à 2,3 millions d'euros HT pour la commune de Loctudy. Il sera supporté par le budget annexe du port de plaisance, dont les ressources proviennent des loyers versés par les usagers.

Les habitants de Loctudy, déjà consultés lors de l'enquête publique, ont été informés au cours d'une réunion qui s'est tenue le 11 février, au Centre culturel.

Éléments clés

Volumes d'extraction

-165 000 m³ de sédiments dont 143 000 pour Loctudy (110 000 pour le port de plaisance et 33 000 pour le port de pêche)
-22 000 pour Lesconil (15 000 pour le port de pêche et 7000 hors du port).
-Ecrêtement du banc de sable du chenal de Loctudy de 3000 m³.

Que fait-on des sédiments ?

- Immersion en mer des 165 000 m³ de sédiments non pollués à 14 milles nautiques des côtes.
- Utilisation de 3000 m³ de sédiments non pollués pour conforter les dunes du Treustel à Combrit.
- Stockage de 625 m³ considérés comme pollués mais non dangereux sur le site de Ty Coq sur la commune de Combrit.

Planning

Phase 1 :
retrait de 143 000m³ de sédiments à Loctudy et 22 000 m³ à Lesconil
5/6 février 2013 : installation du matériel
18 février 2013 : début des travaux préparatoires
15 mars 2013 : début des premiers dragages
Phase 2 :
retrait de 625 m³ de sédiments pollués au pied des cales de Loctudy
Phase 3 :
retrait de 3 000 m³ de sable du chenal de Loctudy
Fin prévisionnelle des travaux :15 mars 2014

L'aboutissement d'un dossier vital pour la commune

Joël Piété,
Maire de Loctudy

Ça y est on y est. C'est l'aboutissement d'un dossier qui a connu de nombreux rebondissements et de nombreux aléas. Pourquoi un tel retard ? Il y a plusieurs raisons. D'abord les procédures ont été modifiées depuis l'ouverture du dossier ; ensuite, est arrivée en 2008 la zone Natura 2000. Il n'était pas prévu de déposer à l'origine un dossier d'incidence. Il a fallu le faire et, en 2008 également, le Département a inclus le port de Lesconil dans le projet global. J'espère que tout cela aura une bonne fin et que les intérêts des uns et des autres, notamment de nos pêcheurs, seront préservés. Je pense que les mesures mises en place par le maître d'ouvrage sont de nature à rassurer tout le monde : le Comité de suivi se réunira régulièrement pour informer les parties prenantes de l'évolution du dossier… Ce dragage est vital pour Loctudy, à la fois pour l'activité pêche et pour l'activité plaisance, pour des raisons économiques, mais aussi pour des raisons de sécurité. Quand on est élu, il faut être patient. Je pense que c'est peut-être une chance qu'à Loctudy le dossier ait été suivi sans rupture par José Le Bec et moi-même avec le soutien du Conseil municipal depuis l'origine… On espère qu'on en verra la fin.

Joël Piété

> *« Ce dragage est vital pour Loctudy, à la fois pour l'activité pêche et pour l'activité plaisance »*

Mikael Quernez

Une opération exemplaire

Mikael Quernez,
Vice-président du Conseil Général

Toutes les précautions possibles ont été prises. Nous avons suivi les préconisations de l'arrêté préfectoral, arrêté qui a été nourri du dialogue et de la concertation menés sur place. Précautions dans les mesures de suivi : des prélèvements seront réalisés à 90 m de profondeur, avant toute opération de dragage ; des prélèvements seront également effectués au moment du dragage. Des analyses de la qualité d'eau seront réalisées dans le milieu, au moment des opérations de dragage (il y a dans le secteur des activités conchylicoles). Et puis des analyses aussi, postérieurement aux opérations de dragage, pour vérifier que l'eau provenant du stockage des sédiments à terre et rejetée dans le port est de bonne qualité. Précaution prise également au travers de la limitation du volume qui va être «clappé» quotidiennement : 1000 m^3/jour maximum, alors que les opérations de dragage peuvent contribuer à clapper 7000m^3/jour. Deux fois 500m^3, et jamais sur la même zone. Les deux zones de clapage font 4 km^2 en tout. On ne travaillera pas l'été. Donc, on est sur une durée de chantier qui est conséquente… Cela contribue aussi aux précautions prises. Il y a également la profondeur de la zone d'immersion à 90 m et la distance à 7 milles nautiques du port. En général, les opérations de cette nature se déroulent à moins de 30m de profondeur et à 3 milles nautiques d'un port. On est donc sur une opération qui, en raison des précautions qui sont prises, sera exemplaire. D'où la volonté que nous avons aussi qu'un comité suive l'ensemble des opérations. Nous l'avons réuni le 29 janvier, avant que l'opération ne débute. C'est bien normal et nous le réunirons autant que nécessaire pour qu'il puisse avoir accès à l'ensemble des données, notamment les données scientifiques qui seront recueillies.

Extraits des interviews accordés à Bigouden TV
http ://www.bigouden.tv/

Pour suivre les informations sur le chantier : www.loctudy.fr/port

Déploiement de la fibre optique en Pays Bigouden

Plusieurs mois auront été nécessaires pour la reprise effective par la Région du dossier du déploiement des réseaux Très Haut Débit (fibre optique) dont s'étaient déjà saisis le Pays Bigouden et les communautés de communes. Un budget a été voté, à la mesure de l'ambition (1,8 milliard d'euros), des règles de déploiement sur le territoire adoptées. Une fois validées les propositions des communautés de communes, la première phase du déploiement qui répond aux priorités sera mise en œuvre dès la fin 2013, jusqu'en 2017. Dans le Pays Bigouden Sud, 16% des lignes sont concernées par cette première phase. Interview de Jean Laouenan par «Bigouden TV»…

Jean Laouénan, vous êtes élu à Loctudy et, en tant que conseiller communautaire, référent «Projet Très Haut Débit» à la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud (CCPBS). Qu'est ce que le Très Haut Débit ?

Aujourd'hui, l'ADSL* permet, sur les fils cuivre du téléphone, d'accéder au réseau Internet avec des débits qui vont de 2 à 20 Mbits/sec selon son éloignement par rapport au central. Le futur réseau THD, qui utilise la fibre optique permet d'atteindre en tous points des débits synchrones dépassant les 100 Mbits/s.

L'objectif des pouvoirs publics est d'équiper 100% du territoire à l'horizon 2030. Quels sont les enjeux ?

C'est de permettre un accès égal pour tous aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, donc à l'information et au savoir. Il y a un enjeu «d'égalité numérique du territoire». Aujourd'hui, les centres urbains commencent déjà à être équipés en fibre optique par les opérateurs privés. Il n'en est pas de même pour les secteurs ruraux. Autre enjeu, pour la France, c'est d'entrer résolument dans l'économie numérique. On voit émerger de nouveaux produits et services, de nouveaux marchés qui s'adossent sur cette nouvelle économie numérique. Par exemple, la TV haute définition 3D, l'imagerie médicale, la formation et la médecine à distance…Pour ce faire, il faut des capacités sur les réseaux de télécommunications. Il en va clairement de notre compétitivité, au niveau mondial.

En Pays Bigouden Sud, 21 000 prises THD ont été répertoriées et le coût pour la collectivité serait de 10 millions d'euros. Est-ce important ?

Oui, c'est important. Mais il faut restituer ce budget premièrement par rapport à d'autres budgets d'investissement. Je vais vous citer, par exemple, celui de la modernisation de l'usine de production d'eau de Bringall en 2008. Il s'est élevé à 8 millions d'euros. Pour un projet stratégique d'équipement de notre territoire en réseau moderne de télécommunication, le budget que vous avez cité apparaît donc raisonnable et supportable par notre Communauté de Communes. Par ailleurs, ce projet et son financement vont s'échelonner sur une quinzaine d'années. Il s'agit d'un projet lourd et complexe de conception et de génie civil qui va consister à raccorder chaque habitation, chaque entreprise à la fibre optique. Dans ce dossier, il y a des dimensions techniques, financières, juridiques, administratives et politiques qu'il est difficile de gérer au niveau des Communautés de Communes voire même de chaque département. Il est donc prévu une coordination au niveau de la Région Bretagne qui a délégué un syndicat intercommunal, Mégalis, pour assurer la gouvernance de ce projet de réseau public.

Pour quand, les premiers branchements en fibre optique, dans le Pays Bigouden Sud ?

Entre 2013 et 2017, se met en œuvre la première phase de déploiement du réseau, dans le Pays Bigouden Sud, comme sur d'autres territoires en Bretagne. Elle doit répondre à un certain nombre de priorités définies par la Région : zones d'activités, centres hospitaliers, groupes scolaires, administrations, zones résidentielles denses mal desservies (< 2 Mbits/ sec.).

C'est un projet passionnant ?

Assurément… le projet est tout à fait passionnant. Il l'est pour différentes raisons, mais surtout parce qu'il répond, pour notre territoire à l'enjeu vital de désenclavement, d'attractivité, un enjeu qui est à peu près du même ordre que ceux qui étaient liés, dans le passé, à la mise en place des réseaux d'électricité ou de téléphone. C'est la même aventure que nous allons vivre avec le déploiement des réseaux fibre optique THD.

http ://www.bigouden.tv/

**Le sigle anglais ADSL signifie Asymmetric Digital Subscriber Line, qui se traduit fonctionnellement par «liaison numérique à débit asymétrique sur une ligne d'abonné». Comme son nom l'indique, la technologie ADSL fournit un débit asymétrique. Le flux de données est plus important dans un sens de transmission que dans l'autre*

Assainissement collectif : des travaux indispensables

La commune poursuit ses objectifs depuis déjà de nombreux mois à savoir la reconquête de la qualité des eaux et la mise en œuvre d'un réseau performant.

La commune effectue depuis plusieurs années d'importants travaux sur le réseau d'assainissement collectif. En complément des extensions réalisées dans plusieurs secteurs de la commune, un important programme de rénovation du réseau est en cours. Les rapports annuels de La Saur, délégataire du service public d'assainissement collectif ont fait apparaître un taux de parasitage important du réseau. En d'autres termes, un volume important d'eaux pluviales infiltrent le réseau générant d'importants volumes à traiter par la station d'épuration.

En plus d'alourdir les coûts de fonctionnement, ces apports nuisent au rendement épuratoire de la station d'épuration. Aussi, la décision a été prise de diagnostiquer le réseau communal dans les secteurs où des travaux lourds de voiries seraient engagés ainsi que dans les secteurs identifiés comme particulièrement défectueux. La cause de ces désordres est majoritairement liée au vieillissement du réseau de canalisations en fibrociment posé dans les années 80 : casses, corrosion et abrasion des conduites qui résistent mal à l'agressivité des effluents transportés, mais aussi aux branchements défectueux ou inappropriés (eaux pluviales).

Depuis 2010, les travaux d'extension et de rénovation ont concerné divers secteurs de la commune. Ils se poursuivront en 2013 dans les rues du Penquer et du Suler, et dans le secteur de Stang Ar Goff et Kermenhir. Parallèlement, le diagnostic du réseau se poursuit et un nouveau programme de réhabilitation sera engagé.

Les premiers effets des travaux se traduisent dans le rapport annuel 2011 de la Saur. En effet le volume d'effluents traité par la station a chuté de plus de 26% par rapport à 2010. Ces premiers résultats traduisent l'efficacité des actions engagées sur le réseau à Kerloc'h, Lodonnec et Poulpeye, où près de deux kilomètres de réseau ont été rénovés. Rapporté au linéaire total, cela peut sembler dérisoire, mais ces réseaux sont construits dans les zones les plus humides de la Commune et drainent un important volume d'effluents. Toutefois, ces résultats, à pondérer en fonction de la pluviométrie, seront à analyser sur une période plus significative.

La poursuite de ces actions conduira à construire un réseau d'assainissement plus performant en termes de fonctionnement (station d'épuration, poste de refoulement, interventions sur le réseau) et plus respectueux de l'environnement : protection des eaux de surface, réduction des effluents dans le milieu, réduction des gaz à effet de serre, préservation de la qualité des eaux de baignade.

En dehors des aspects purement techniques et des «dommages collatéraux» sur la voirie et les déplacements, la gestion de notre réseau collectif d'assainissement répond avant tout à d'importants enjeux environnementaux et sanitaires qui nous concernent tous.

Loctudy, terre de champions

De nombreux champions sont des enfants de Loctudy ou qui y ont fait leurs classes de mer. Normal, la commune possède un terrain d'exercice fabuleux avec son positionnement sur la baie de Bénodet et la proximité de l'archipel de Glénan. Loctudy dispose également d'un grand port de plaisance, depuis maintenant plus de vingt ans, une infrastructure qui évidemment renforce la pratique et la culture de la voile. Enfin, et ce n'est pas le moindre, le **Cercle Nautique** de Loctudy, créé en 1937, accueille et forme des générations de marins, dont plusieurs se sont illustrés dans les compétitions nationales et internationales. **Vincent Riou** (Imoca 60), bien sûr mais aussi **Éric Péron** (Transat, Solitaire Figaro) **Jean Galfione** (Class 40) **Pierre-Yves Durand et Antoine Le Corre** (F 18). Par ailleurs, **Jérémie Beyou**, participant du Vendée Globe, vainqueur de la Solitaire du Figaro fut Loctudiste pendant de nombreuses années avant de s'installer à Lorient. Récemment, Loctudy a accueilli **Liz Wardley**, jeune navigatrice au large qui devait participer au dernier Vendée Globe et qui prépare une traversée de l'Atlantique en pirogue. Régulièrement, Loctudy est retenu comme site pour des compétitions nationales et internationales (Coupe Internationale Optimist, Championnat de France de Funboard, National Corsaire etc…). Juste retour des choses… puisque Loctudy fut, au temps de la belle plaisance (fin du 19 ème, début du 20 ème), dans l'ouest de la France un des sites les plus réputés et prestigieux de régates et le siège de ce qui viendra en 1906 le Yachting Club de L'Odet.

Jérémie Beyou

Pierre-Yves Durand et Antoine Le Corre

Liz Wardley

Eric Péron

Jean Galfione

Vincent Riou

Vendée Globe 2012 : Loctudy se mobilise pour Vincent Riou

Comme en 2004 et 2008, Loctudy a décidé d'accompagner et soutenir son champion, Vincent Riou. Un grand champion, puisque, on le sait, Vincent a remporté le Vendée Globe en 2004, puis s'est illustré, en 2008, par le sauvetage de Jean Le Cam, perdant par là même ses chances de remporter à nouveau la compétition. Pendant quatre ans, Vincent s'est durement entraîné sur son nouveau «60 pieds» PRB pour être fin prêt pour le Vendée 2012 et a remporté plusieurs compétitions (Fastnet, Europa Warmup, Trophée Azimut, Artemis Challenge..). Tous les espoirs étaient donc permis. Au début du mois d'octobre, un comité de pilotage a été créé sous l'égide de la commune, regroupant plusieurs structures, impliquées dans l'animation locale ou le nautisme : Médiathèque, Centre culturel, Cercle Nautique, association des plaisanciers, Comité des fêtes. Des actions de communication ont été mises en œuvre pour informer et mobiliser les loctudistes : PC course sur la place de la mairie, banderoles de soutien à Vincent Riou aux entrées de la commune, grande réunion publique pour assister au départ en direct du Vendée Globe. Par ailleurs, chaque association participante a choisi un thème d'animation autour du Vendée Globe pour faire participer petits et grands à l'aventure. L'opération a, hélas tourné court, avec l'abandon de Vincent au mois de novembre. Le 15 décembre, le Comité de soutien, auquel s'étaient associés de nombreux admirateurs et les enfants des écoles, a accueilli chaleureusement Vincent Riou, dès son retour à Loctudy par une manifestation d'amitié, place de la mairie. Pour autant, la programmation des animations Vendée Globe par les associations a été maintenue.

Départ du Vendée Globe en direct au LAC

Vincent Riou rencontre son public

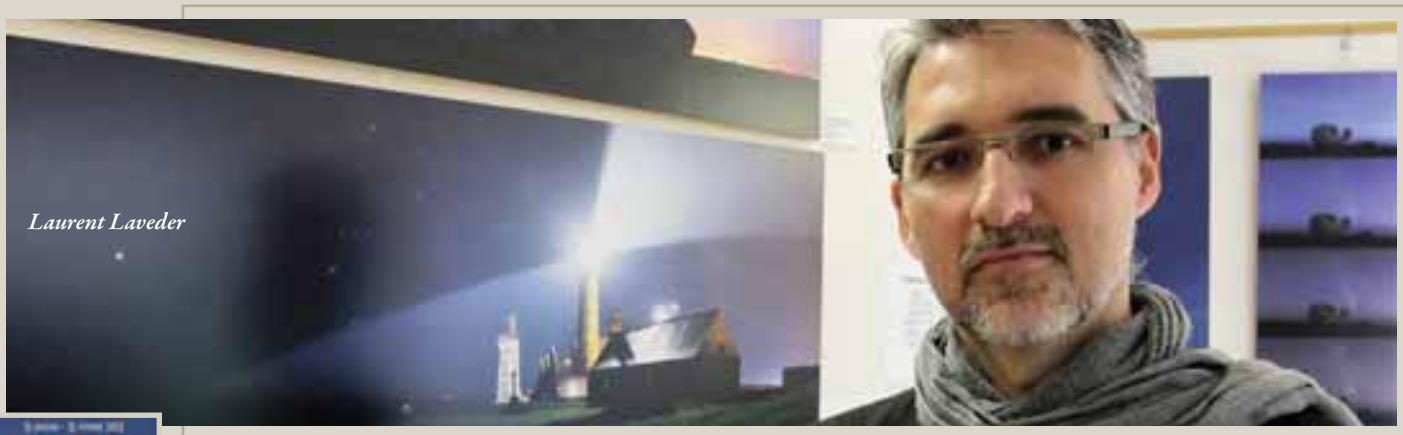

Manifestations au Centre culturel LAC

Le Centre culturel de Loctudy a souhaité proposer des animations, dans le cadre de la Course du Vendée Globe 2012. Après avoir accueilli les loctudistes pour assister en direct, dans la grande salle de spectacle, au départ de la course et visionner une rétrospective vidéo de la participation de Vincent Riou aux éditions 2004 et 2008 du Vendée Globe, le Centre culturel a proposé une animation sur le thème de l'observation astronomique. Quel lien avec le Vendée Globe ? Parce que le ciel servait de repère, dans le passé, aux navigateurs et qu'il est toujours, malgré les moyens technologiques d'aujourd'hui, l'indicateur permanent du temps qu'il fait ou qu'il va faire… et le «compagnon» inséparable des marins.

C'est **Laurent Laveder, astrophotographe**, de formation scientifique, publié par de nombreuses revues spécialisées, distingué par le Royal Observatory de Londres en 2012 qui, le samedi 2 février, à 20h30, au Centre culturel, a animé la conférence «Le ciel du Vendée Globe».

Cette conférence a été accompagnée d'une exposition de photos de Laurent Laveder, au Centre culturel et à la médiathèque, du 15 janvier au 15 février intitulée La «Bretagne Etoilée». Elle présente de superbes prises de nuit de paysages bretons, et notamment du Pays Bigouden.

http://www.pixheaven.net/
http://www.laurentlaveder.com/

CNL : Les loctudistes dans la course

A l'occasion de ce Vendée Globe, Philippe Del-Valle du Cercle Nautique de Loctudy (CNL), a proposé aux loctudistes inscrits dans la régate virtuelle de se faire connaître, initiant ainsi des échanges entre participants, sources de motivations supplémentaires. Une quinzaine de skippers virtuels se sont identifiés auprès du CNL. A noter l'excellente 100ème place de Daniel Andro à bord d'«El pirate» (sur près de 440 000 participants). Daniel boucle son tour du monde en 76 jours, 18 h et 52', soit deux jours de moins que François Gabart, vainqueur officiel de l'épreuve réelle. Philippe quant à lui, termine dans le sillage d'Armel Le Cléach.

http://www.cnloctudy.com/

APLOC : A la découverte des Kerguelen

49° 20' S et 69° 20' E : Les îles Kerguelen. Le deuxième week-end de décembre, les premiers skippers du Vendée Globe les doublaient par le Nord. Armel Le Cleach devançait François Gabart de 3 milles…
A cette occasion, les membres de l'APLOC (Association des Plaisanciers de Loctudy) et le personnel du port de plaisance ont invité, à la salle du port de plaisance, les habitants à un «Pot autour des Kerguelen». Au programme, une discussion avec Jean Queffelec, loctudiste ayant séjourné dans ces îles durant les missions de 1954 et1955, employé par les «Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF) en tant que responsable du matériel. Ce fut un plaisir pour la trentaine de personnes présentes de découvrir cet endroit au bout du monde, éloigné de plus de 3 300 km de la terre habitée la plus proche et balayé en permanence par des vents violents. Ces îles, jadis surnommées «Iles de la Désolation», furent découvertes en 1772 par le chevalier Yves-Joseph de Kerguelen de Trémarec, originaire de Landrévarzec. Loin de tout, Jean Queffelec y a, entre autres aventures, été opéré d'une péritonite… en liaison radio avec un médecin de Madagascar.

http://www.aploc.org/
http://www.cnloctudy.com/

Vincent Riou sur *Bigouden Tv*

Lors de sa rencontre avec les loctudistes le 15 décembre dernier, Vincent a accordé une interview à Bigouden TV…

Bigouden TV : Samedi 24 novembre, votre 60 pieds PRB est entré en collision avec un objet flottant, ce qui vous a contraint à abandonner le Vendée Globe. Dans quel état d'esprit êtes-vous trois semaines plus tard ?
Vincent Riou : Je digère tranquillement, car ce fut une énorme déception. C'est un coup du sort. C'est un évènement par rapport auquel on ne peut avoir d'autre réaction que d'être fataliste. Il faut donc laisser le temps faire son œuvre.

Bigouden TV : La douleur doit être encore vive ?
Vincent Riou : Évidemment, car la participation au Vendée Globe représente beaucoup d'investissement, beaucoup de travail. Tout cela est «tombé à l'eau», si je peux me permettre l'expression, en quelques secondes. C'est vrai, c'est assez terrible…

Bigouden TV : Lors de votre abandon, vous avez même parlé de «culpabilisation»…
Vincent Riou : Culpabilisation, c'est un bien grand mot, mais c'est vrai il y a tellement de gens qui nous suivent que ce soit ici, à Loctudy, les sponsors, les clients des sponsors… J'ai reçu tellement de soutiens pour cette course que, forcément, lorsque l'aventure s'arrête, je n'ai pu m'empêcher d'avoir un sentiment de culpabilité à l'égard de tous ces gens qui sont derrière moi et qui auraient tant aimé que l'aventure se poursuive.

Bigouden TV : Jean-Jacques Laurent, le patron de PRB vous a renouvelé son soutien. C'est important ?
Vincent Riou : Bien sûr, c'est important. Une fois de plus, PRB a montré sa fidélité. Ce sont des gens incroyables. C'est très bien et, maintenant, je vais essayer tranquillement de construire l'avenir… je ne suis pas pressé. Dans mon métier, le fait de savoir qu'il y a un avenir et qu'il ne va pas être trop compliqué, c'est le plus grand réconfort que je puisse trouver.

Bigouden TV : Une chose est sûre, votre avenir sera sur l'eau…
Vincent Riou : C'est certain, mon avenir continuera à s'écrire sur l'eau.

Bigouden TV : Aujourd'hui, c'est le Comité de soutien local qui vous apporte son soutien et son amitié …
Vincent Riou : J'ai trouvé sympathique qu'il m'invite. Surtout, j'avais envie depuis longtemps de le remercier pour ce qu'il a fait pour moi. C'était l'occasion, dans le cadre d'un évènement convivial. On a passé un bon moment et j'ai eu beaucoup de plaisir à venir lui témoigner ma reconnaissance.

Bigouden TV : Vincent, nous avons hâte de te revoir sur l'eau.

http://www.bigouden.tv/
http://www.facebook.com/pages/Vincent-Riou-PRB-Vend%C3%A9e-Globe/367501658504
http://www.prb.tr/voile/

Vœux du maire 2013 promesses tenues et rigueur de gestion assumée

Les vœux sont traditionnellement l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et de présenter les projets de l'année à venir. Exercice auquel s'est plié volontiers Joël Piété, le maire de Loctudy. Cette année cependant, il a insisté particulièrement sur le contexte économique et budgétaire national difficile, dans lequel s'inscrivent les marges d'action des communes. Il a rappelé toutefois la situation favorable de la commune qui est le fruit de la gestion passée et qui permettra, sans alourdissement des impôts, la réalisation des engagements de la municipalité.

Année 2012

Après avoir rappelé que la commune a obtenu la troisième fleur au concours des villes et villages fleuris, que les sites internet connaissent une audience toujours croissante (200 000 connexions dont 20 % de l'étranger), la maire a présenté **quelques statistiques** représentatives de l'année 2012.

Par rapport aux données du recensement de 2007, la population totale a augmenté de 123 habitants et s'élève à fin 2012, à 4 262 habitants. Une stabilisation de la **démographie** que l'on doit plus aux nouvelles installations qu'au solde naturel naissances/décès qui reste négatif. S'agissant de l'**activité habitat** qui est un indicateur économique important, le rebond, après le creux brutal de 2009 se maintient. Il rappelle que, dans le domaine de l'urbanisme, la commune devra adopter un Plan Local d'Urbanisme en remplacement de son POS. **L'activité du port de pêche** est en baisse, mais la volonté des professionnels de poursuivre leurs investissements, la venue à Loctudy d'un nouveau chalutier permettent d'envisager l'avenir avec confiance. Pour ce qui concerne **le tourisme**, le bilan est plus satisfaisant que les conditions météo très moyennes le laissaient penser. La fréquentation de la commune s'est maintenue et on peut noter le réel impact de l'organisation par le CNL de la Coupe Internationale Optimist.

L'activité municipale a été copieuse avec 8 réunions du Conseil municipal et 90 questions traitées.
Les réalisations ont été nombreuses : pour les **bâtiments communaux**, à noter l'achat du garage, rue Jeanne d'Arc, l'achat d'un local de la Poste destiné à la Banque alimentaire ; dans le domaine de **l'environnement et du cadre de vie**, la commune a poursuivi ses travaux d'enfouissement des réseaux (Cité des Genêts, rue du Petit Port, Ty Glaz, Men Holo…) et de rénovation du réseau d'assainissement collectif (Poulpeye/Kerpaul,Kerléo/Kérizur, J.Ferry, Petit Port, Glévian). Les **travaux de voirie** ont été conséquents, avec le chantier des rues de Poulpeye et de Kerpaul qui a bénéficié d'une subvention significative de l'Etat (volet sécurité et accessibilité PMR). Enfin, au cours de l'année passée, les marchés de travaux relatifs à l'opération tant de fois différée de **rétablissement des profondeurs des ports** ont été passés. Le total des investissements 2012 s'est élevé à 1,9 million d'euros.

La municipalité s'est également investie dans la **vie sociale, culturelle et scolaire**. Elle a apporté son soutien à l'**ADMR** locale qui effectue un travail remarquable d'aide aux personnes âgées et qui semble être sortie des difficultés. La commune a renouvelé les conventions avec les **structures d'accueil et de garderie** des jeunes enfants (Rosquerno, Ty Liou). Dans le domaine du **loge-**

ment social, des terrains ont été vendus à la Société d'HLM L'Aiguillon, pour permettre aux locataires d'acquérir leur logement. La commercialisation des terrains du lotissement communal de Hent-Croas à démarré, a un prix très abordable de 45 euros HT le m². Dans le **domaine culturel**, il faut reparler du projet de **reconstruction de l'orgue** qui est en cours et qui a fait l'objet d'une convention avec la Fondation du Patrimoine, pour permettre le lancement d'une souscription publique. L'année 2012 aura vu s'élaborer les grandes lignes du **projet culturel communal**, une réflexion collective qui rejoint celle menée également par l'équipe du Centre culturel. Les actions conduites au cours de l'année s'inscrivent déjà dans cette cohérence : expositions historiques dans la chapelle de Pors-Bihan rénovée, mise en route du Bagad de Loctudy avec le soutien de la commune, préparation du volet éducation et animation musicale du nouvel orgue.

Perspectives 2013

L'action communale doit s'inscrire dans un **contexte national de désendettement de l'Etat et des collectivités territoriales**. Après avoir vécu plus de trente années à crédit, une réduction des dépenses publiques est indispensable et incontournable. Peut- on faire autrement, souligne le maire, quand on sait que, dans le budget de l'Etat, les dépenses ne sont couvertes par les recettes qu'à hauteur de 70 % ? Pour la 3 ème année consécutive, les dotations de l'Etat seront gelées à leur niveau de 2010. Ce sera pire en 2014 et 2015, puisqu'il est annoncé une baisse des dotations de l'Etat. Cela étant, la commune de Loctudy peut, sur le plan budgétaire, aborder avec une certaine sérénité les années à venir. **Sa situation financière est saine**. Au 31/12/2012, son stock de dettes est de 1,850 million d'euros, ce qui représente 434 euros par habitant (à comparer à la moyenne de 788 euros/ habitant pour les communes de même strate). Les charges financières ne représentent en 2012 que 0,55 % des charges totales. En conséquence, il ne sera **pas nécessaire de proposer au Conseil municipal une augmentation du taux des impôts locaux**. La fiscalité, insiste Joël Piété, «ne doit pas être la variable d'ajustement des dépenses non-maîtrisées, ce sont ces dernières qui doivent l'être».

«La fiscalité ne doit pas être la variable d'ajustement des dépenses non-maîtrisées, ce sont ces dernières qui doivent l'être»

Solidarité, dynamisme et rigueur seront les maîtres mots du budget 2013, dont l'objectif sera le bouclage du programme électoral de 2008, d'ores et déjà réalisé à 90 %. La lourde opération du complexe sportif avait conduit à différer plusieurs équipements plus modestes, mais attendus par nos associations locales. Il est prévu ainsi de rénover ou de réaménager le **Club de l'Amitié**, le **galochodrome**, les **terrains de tennis** et l'**aire de pétanque**. Il est également prévu d'aménager l'**ancien Dojo de Kergolven**, pour les associations de jeunes (Ajl, Pacher Production, Warhammer). **La Banque Alimentaire disposera de nouveaux locaux**. Nous poursuivrons le programme de rénovation et d'extension du **réseau d'assainissement** collectif avec notamment la desserte attendue du secteur de Stang ar Goff/Kermenhir. Après l'important chantier de Poulpeye/Kerpaul, les **travaux de voirie** seront plus modestes. À noter un projet de giratoire et de suppression des feux, **carrefour de Hent-Croas** et la réparation de la **digue de Pen ar veur**, les deux opérations motivées par la sécurité des usagers. Nous espérons enfin que la communauté de communes pourra procéder à la commercialisation complète de la **zone d'activités de Hent-Croas**, nécessaire au développement économique de notre commune.

Stade de Kergolven

Principaux investissements prévus en 2013 :

Rénovation du Club de l'amitié, du galochodrome, des terrains de tennis et de l'aire de pétanque

Aménagement des locaux pour les jeunes à Kergolven

Nouveau local pour la Banque alimentaire

Réseau d'assainissement collectif (dont Stang ar Goff-Kermenhir)

Aménagement d'un giratoire carrefour Hent-Croas

Réparation de la digue de Pen-ar-Veur

Carrefour de Hent-Croas

Loctudy, au fil des semaines

Voici un retour, non exhaustif, sur quelques évènements qui ont ponctué l'actualité loctudiste de ces derniers mois…

20 novembre : Obtention d'une 3ème fleur

Après une première distinction obtenue en 2006 puis une deuxième en 2009, Loctudy s'est vue décerner une 3ème fleur par le jury des «Villes et villages fleuris de France». Cette distinction qui traduit une préoccupation constante de la commune d'amélioration du cadre de vie, de valorisation du patrimoine touristique, dans le cadre d'une démarche respectueuse de l'environnement, récompense le travail réalisé toute l'année par les services techniques. Elle vient aussi saluer les initiatives des habitants, qui, sur le territoire communal, réalisent avec passion des aménagements remarquables dans leur jardin. *«A noter également que cette année, la commune compte deux 2 èmes prix au concours intercommunal : Jeannine Delaunois et Florence Albrand»* souligne Marie-Ange Buannic, adjointe au maire en charge du dossier. Le Finistère compte 35 communes labellisées (sur 281), dont neuf avec 3 fleurs.

25 novembre : Vincent abandonne

Engagé dans le dernier Vendée Globe, Vincent Riou, l'enfant du pays, annonçait son abandon à la suite des dégâts occasionnés par la collision avec une bouée à la dérive. Ce jour-là le dépit se lisait sur tous les visages : Vincent qui pouvait envisager une seconde victoire sur cet «Everest des mers», était contraint de renoncer. Le sort en avait décidé autrement…

7 - 9 décembre : Téléthon, les associations solidaires

L'atelier de Picot du Centre culturel LAC, animé tous les lundis après-midi par Lucile Chever et Herveline Gouzien, s'est mobilisé pour la 10ème année consécutive au profit du Téléthon 2012. Une tombola a été organisée, elle a rapporté la coquette somme de 1 000 euros. Les pétanqueurs et les galocheurs quant à eux, ont organisé des concours dont la recette a été reversée en totalité à l'AFM (Association Française contre les Myopathies).

21 décembre : Que d'eau au Croaziou !

Fin décembre, les pluies importantes qui sont tombées tout au long du mois, ont provoqué des inondations dans le secteur du Croaziou, à l'entrée de Loctudy. Il s'agissait des eaux provenant du bassin versant de Plobannalec, voire de Plomeur. Les sols saturés ne pouvaient plus absorber de telles précipitations. Ces inondations ont nécessité l'intervention des pompiers et ensuite des services techniques de la commune qui ont dû interdire la circulation.

28 décembre : Le Saint-Alour vient grossir la flottille loctudiste

Créé par les mareyeurs de Loctudy il y a trois ans, l'armement Hent Ar Bugale a racheté sa 4ème unité : le Saint-Alour, un bateau de 24 mètres construit en 1992. L'ancien propriétaire, Guy Le Moigne, qui voulait que son navire reste au Pays Bigouden, devient coactionnaire de l'armement. Il continuera à commander son bateau jusqu'à sa retraite, en juin prochain. Le Saint-Alour, qui débarquera sa pêche à Loctudy, vient ainsi rejoindre les trois autres chalutiers hauturiers de l'armement des mareyeurs loctudistes, le Hent Ar Mor, le Connemara et le Laura. *«A Loctudy on ne baisse pas les bras. Des professionnels motivés souhaitent s'investir pour l'avenir des métiers de la pêche»* souligne Serge Guyot, le président de l'armement.

1er janvier : La Communauté de Communes prend la main sur le service de portage de repas à domicile

Depuis le 1er janvier 2013, ce n'est plus le SIVOM Loctudy-Plobannalec-Lesconil qui assure le portage de repas à domicile. La Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud (CCPBS) a pris le relais. Le même service est désormais rendu dans les douze communes du Pays Bigouden Sud, avec comme objectifs de maintenir un service de qualité et de pérenniser la cuisine centrale de l'Hôtel Dieu. Les intervenants ne changent pas, le personnel passant dans le giron de la communauté de communes.

13 janvier : Profanation de l'église

En fin d'après-midi, a été constatée la profanation de l'église Saint-Tudy. Le tabernacle a été forcé et les hosties dispersées au sol. Il n'a pas été constaté d'autres dégradations. Des faits similaires ont été commis dans les églises de Combrit et Huelgoat. Compte tenu de la gravité des faits, le Préfet du Finistère et le Procureur de la République de Quimper se sont rendus sur place. Le préfet s'est déclaré *«profondément choqué et attristé par cette atteinte condamnable à la liberté de conscience, telle qu'elle est affirmée et protégée par notre constitution»*. L'enquête est en cours…

25 janvier : Bugaled-Breizh, la piste du sous-marin britannique écartée

Le naufrage du chalutier loctudiste avait fait trois morts et deux disparus le 15 janvier 2004 au large de la Grande-Bretagne. Depuis, la justice enquête pour déterminer les causes du drame. La piste principale retenue par la chambre d'appel de Rennes et les familles des victimes : celle d'une croche avec un sous-marin. Ce 25 janvier, le parquet de Nantes a rendu publiques deux expertises dans le cadre de l'enquête sur les causes du naufrage. Leurs conclusions écartent la piste du sous-marin britannique : ***«le Turbulent était bien à quai le jour du drame»***, selon l'un des rapports. L'autre expertise tend à écarter la thèse de l'implication d'un sous-marin. A quand la vérité ?

26 janvier : Des cultures d'algues au large de Loctudy

200 hectares de culture d'algues, en 2013, au large de Loctudy, Treffiagat et Plobannalec-Lesconil. Cette exploitation d'algues serait la plus grande de France. A l'initiative de trois chefs d'entreprises bretons, associés au sein d'une société baptisée Algolesko, ce projet serait susceptible de créer 25 emplois. Les ports de Loctudy et Lesconil serviraient de bases logistiques à terre. Loctudy pour l'écloserie, la nurserie d'algues et le débarquement des récoltes. Lesconil pour le positionnement de la flottille légère de surveillance et d'entretien des filières. Une aubaine pour les deux ports.

Laurent Le Tartesse et Chantal Blavec

Service comptabilité - finances
Le nerf de la guerre

Depuis 15 ans, Laurent Le Tartesse est responsable de la comptabilité et de la fonction achat, notamment des marchés publics, au sein du service finances de la mairie de Loctudy. Laurent s'investit beaucoup à Loctudy. Il est devenu pompier volontaire en 2001 et a obtenu le grade de sergent en 2010. A ses côtés, Chantal Blavec a en charge la comptabilité de la section de fonctionnement et la gestion du personnel communal depuis 2 ans. Tous deux sont issus du secteur privé. Au début de l'année, ils sont particulièrement sollicités pour la préparation du budget.

Estran : Quelles sont les missions du service comptabilité, finances ?

Chantal Blavec : Nous assurons le traitement comptable des dépenses et des recettes courantes de la commune, la gestion administrative du personnel, la gestion des demandes de subventions…

Laurent Le Tartesse : Nous supervisons l'exécution des recettes et des dépenses de tous les budgets de la commune, en investissement et fonctionnement. Nous gérons les achats publics : rédaction des contrats et constitution des dossiers de consultation des entreprises, contrôle et notification des marchés. Nous réalisons en fin d'année les opérations de clôture budgétaire, l'arrêté des comptes de résultat et des bilans. Nous établissons les déclarations fiscales. Nous participons activement à la procédure budgétaire de début d'année, avec la mise en place des budgets primitifs. Nous gérons également le patrimoine communal.

Estran : Parlez-nous du formalisme particulier des achats publics…

Laurent Le Tartesse : Le formalisme des achats publics est très contraignant (appel d'offres, dépouillement des plis, bons de commande….) C'est la garantie de la stricte application du code des marchés publics qui assure une mise en concurrence des entreprises et, en toute transparence, l'égalité de tous en matière d'information, de délais de réponses, de prestations. Il contribue à optimiser l'utilisation des deniers publics et en faciliter son contrôle.

Estran : Quels sont vos correspondants extérieurs ?

Chantal Blavec et Laurent Le Tartesse : Nous avons des échanges réguliers avec les autres services de la collectivité : services techniques, écoles (vente de tickets pour la cantine et la garderie, commandes de fournitures), médiathèque (régie des abonnements), le port de plaisance, les fournisseurs. Nous sommes aussi en relation avec la Préfecture, la Perception de Pont-l'Abbé, le Centre de gestion des personnels à Quimper, et avec l'URSSAF, pour les déclarations sur les salaires.

Estran : Quelle relation avec les élus ?

Chantal Blavec : Je suis quotidiennement en contact avec le Maire et l'Adjointe aux finances pour la signature des mandats et des bordereaux pour le paiement des factures de nos fournisseurs. Je gère également pour les élus le dossier des demandes de subventions. Je participe à l'élaboration des documents de synthèse de fin d'année.

Laurent Le Tartesse : J'aide à préparer le budget primitif et à éclairer les décisions des élus, sur les différents postes budgétaires. Au titre des achats publics, je suis régulièrement en relation avec les élus et avec l'Adjointe aux Finances.

Estran : Quel est votre rôle dans la préparation du débat d'orientation budgétaire ?

Chantal Blavec : J'établis une synthèse du compte administratif de l'année écoulée, de l'ensemble des budgets de la commune en vue de la présentation des résultats au Conseil municipal, lors du débat d'orientation budgétaire. Ces documents sont réalisés sous forme de diaporamas qui sont consultables sur le site web de la commune.

Laurent Le Tartesse : J'analyse le compte financier de l'année précédente et j'informe les élus des besoins prioritaires des différents services.

Estran : De quels moyens disposez-vous ?

Laurent Le Tartesse : L'exercice de notre métier repose en grande partie sur l'utilisation des systèmes d'information. Nous disposons d'applications spécifiques pour la partie compta-finances. Par ailleurs, nous collectons, trions et traitons un volume important de données pour assurer nos missions. Dans les échanges avec les tiers, qu'il s'agisse de nos fournisseurs (marchés publics) ou des services de l'Etat (contrôle de la régularité et de la légalité) nous évoluons vers ce que l'on appelle la «dématérialisation», c'est-à-dire le «zéro papier».

Usine de Lézinadou à Plomeur

Une usine sans odeur

Le centre de valorisation biologique des déchets de Lézinadou fait peau neuve. Après une première phase de travaux qui a conduit à produire des composts conformes aux normes environnementales, la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud s'est attaquée aux effluents. Une seconde phase de travaux vient de s'achever. Le centre de valorisation s'est équipé d'un nouveau dispositif complet de traitement des odeurs et de gestion des eaux (réutilisation des eaux de toiture et de voirie). Aujourd'hui, le centre de valorisation de Lézinadou dispose des meilleures solutions techniques pour traiter les odeurs, maîtriser sa consommation d'eau et produire des composts de qualité.

Construit en 1983 sur un choix audacieux – valoriser les déchets ménagers en compost plutôt que de les incinérer – le centre de valorisation des déchets de Lezinadou a su évoluer tout au long de ses trente années de service afin de répondre aux normes toujours plus drastiques en matière d'environnement. C'est aujourd'hui un centre à la pointe environnementale qui reprend du service. Durant 12 mois, le centre a subi des travaux pour se doter de nouveaux dispositifs techniques afin de confiner les odeurs, les traiter et recycler les eaux de toiture et de voirie qui affluent.

Vous vous êtes peut-être parfois demandé ce que devenaient vos déchets ménagers une fois le camion de collecte parti !

Ils sont acheminés au centre de valorisation de Lézinadou dans lequel ils vont subir différents traitements : pré fermentation dans un bioréacteur (grand tube rotatif), tris pour enlever la matière non fermentescible, mélange avec des végétaux, fermentation, criblage et maturation.

S'attaquer aux odeurs

Le compost, dans sa version finale, sent bon l'humus. Pour les déchets ménagers et les boues de stations d'épuration recyclés à Lézinadou, c'est différent, surtout lorsqu'ils fermentent.

Les travaux réalisés permettent de piéger, aspirer puis détruire les odeurs qui sont susceptibles d'être dispersées.

Par exemple, la phase de fermentation (une des plus productrices d'odeurs) est désormais réalisée dans des tunnels hermétiques où l'air vicié est piégé et aspiré. L'air circulant dans les bâtiments subit le même traitement mais avec un système dit du «double flux». Un courant d'air neuf est insufflé pour balayer tous les recoins des bâtiments, racler les odeurs et les diriger vers les bouches d'aspiration.

Une fois piégé, tout cet air est débarrassé de ses odeurs nauséabondes d'abord par un passage dans une tour de lavage. De fines gouttes d'eau entraînent la chute des poussières. Ensuite, de l'acide est envoyé par brumisation pour détruire les molécules les plus tenaces.

Enfin, il est soufflé à travers un tapis d'écorces peuplé de bactéries qui enlèvent les dernières molécules odorantes.

Recycler l'eau

L'eau de pluie est également l'objet de toutes les attentions sur le site. Elle est totalement récupérée et réutilisée pour le process, le lavage des camions ou pour maintenir le réservoir incendie. La consommation en eau potable du centre est réduite au maximum.

D'un coût total de 8,5 millions d'euros, les travaux du centre de valorisation représentent un investissement important pour la CCPBS. Ils permettront de produire 3 650 tonnes de compost issu de boues de station d'épuration et 7 080 tonnes de compost issu d'ordures ménagères sans odeur !

Chiffres clés «déchets»

11 336 t d'ordures ménagères en 2011 (-1,9%)
960 000 sacs jaunes distribués
2 422,5 t de verre collectées (+1,8%)
1 346 t de papier (+5,5%)
1 281,48 t d'emballages (-0,1%)
17 054 t de collecte en déchetterie
Budget déchets 2011 : 5 527 729 euros

Trois nouveaux présidents

Jean-Louis Cariou
«Fêtes Animations Rencontre»

Après cinq ans à la présidence, Louis Cariou a souhaité passer la main cette année. C'est dorénavant Jean-Louis Cariou qui assure la présidence du comité des fêtes loctudiste. *«Toutes les bonnes volontés qui souhaitent participer à l'animation de la commune sont les bienvenues. Particulièrement lors des manifestations sportives qui demandent de nombreux bénévoles, sécurité oblige !»* souligne le nouveau président.

Le bureau : Jean-Louis Cariou, président ; Guy Le Roux, vice-président ; Pascal Le Carré, trésorier ; Martine Botrel, secrétaire ; Patrick Le Roux, responsable du matériel ; Nicole le Berre et Maurice Penhoët, chargés de l'intendance.

Contact : Tél : 06 59 62 40 89 ou mail : farloctudy@yahoo.fr

Jean-Pierre Vazeille
«Bridge à Loctudy»

Depuis le 6 novembre 2012, Jean-Pierre Vazeille est le nouveau président du BAL (Bridge à Loctudy). Les 79 adhérents de l'association se retrouvent les mardis, à 14h, et les jeudis, à 20h30, au LAC. *«Nous désirons continuer un bridge convivial»* déclare le nouveau président.

Le bureau : Jean-Pierre Vazeille, président ; Roger Hascoat, vice-président ; Bernadette Malet, trésorière ; Jeanine Mouton, trésorière adjointe ; Jean-Jacques Stéphan, secrétaire ; Huguette Le Pemp, secrétaire adjointe ; Yves Bernard, responsable des tournois, Elizabeth Fritz, Claudine Gavezzotti et Alain Le Bars, chargés de l'intendance.

Contact : Tél : 06 72 42 85 61 ou mail : jpvazeille@free.fr

Sophie Pennarun
«APEL Saint-Tudy»

Cette rentrée scolaire, Soizic Mandrillon a passé la main à Sophie Pennarun à la tête de l'association des parents d'élèves de l'école Saint-Tudy. *«Un changement dans la continuité. Avec l'équipe, nous continuons à œuvrer pour l'intérêt des enfants. Nous avons au programme un repas à emporter (réservation à faire avant le 11 mars) puis la kermesse de l'école le 23 juin. Nous serons également présents cet été, le 4 août à l'occasion de la Fête Bretonne»* explique la nouvelle présidente.

Le bureau : Sophie Pennarun, présidente ; Maryline Péron-Guirriec, vice-présidente ; Gaëtane Bruguet, secrétaire ; Pascal Bargain, trésorier ; Benjamin Jallet, trésorier adjoint.

Contact : Tél : 02 98 87 42 48 ou mail : ec0291447R@ac-rennes.fr

Une nouvelle association

L'Amicale d'Ezer
succède à l'Association des Résidents du Hameau d'Ezer

Il existait à Ezer une association syndicale de lotissement dont le but était d'organiser et gérer les infrastructures du lotissement Péron. Les travaux achevés, cette association n'ayant plus de raison d'être, les membres ont décidé d'en faire évoluer les statuts vers des objectifs de rencontres et convivialité entre résidents du quartier. Cette amicale est ouverte à tous, résidents du lotissement ou du voisinage proche. Déjà, l'été passé, un premier repas rassemblant plus de 35 familles a été organisé.

Contact : Patrice Arnould (président de l'Amicale d'Ezer), tél : 02 98 87 95 80, mail : patrice.arnould@free.fr

Défilé des nations lors de la Coupe Internationale Optimist

Quelques nouvelles du programme d'animation des associations

Une nouvelle fois cette année, les associations loctudistes préparent une saison riche en animations. Des rendez-vous festifs, culturels ou sportifs ponctueront la saison. En attendant les beaux jours et la diffusion du «Guide des animations estivales 2013», le programme des animations jusqu'au mois de juin, se trouve en dernière de couverture de votre magazine municipal.

Trois championnats nationaux et un mondial au Cercle Nautique, des concerts, des expositions, des repas, des rencontres sportives, la Fête bretonne, l'escale de la Route de l'amitié, des trocs et puces… le calendrier élaboré pour cette année semble bien complet. Afin de faire la promotion de tous vos évènements, il est important de communiquer à la Maison des Associations toutes les informations nécessaires.

L'union fait la force

Cela fait maintenant quelques années que les associations se retrouvent autour d'animations pour construire ensemble des évènements plus qualitatifs, en associant les talents de chacun. L'idée avait été lancée lors de l'avant dernier Vendée-Globe, il y a déjà quatre ans (l'Amicale Laïque avait organisé un repas à Langoz). Elle a fait son chemin lors des fêtes de septembre à Larvor, puis s'est imposée lors des évènements plus récents comme la première escale loctudiste de la Route de l'amitié, la Fête de la Musique de l'an passé, la Coupe Internationale d'Eté Optimists 2012 et le dernier Vendée-Globe. *«Il est important de continuer dans cette voie. Ensemble vous êtes plus efficaces pour donner de l'ampleur à vos manifestations. Nous sommes à vos côtés pour vous aider»* assure Philippe Méhu, Adjoint au Maire en charge des associations.

Le FAR se réorganise

Dans ce même esprit, le comité des fêtes FAR se réorganise. *«L'idée est de donner un nouvel élan à notre association, tout en ne monopolisant pas sur chaque évènement toujours les mêmes bénévoles. Nos animations évoluent. Par exemple les Lundis du port se transforment en* **Lundis de Loctudy**. *D'autres associations, comme l'Office de tourisme, doivent nous rejoindre afin de repositionner cet évènement en accueil touristique qui ne sera plus dédié exclusivement au monde de la pêche. Nous souhaitons que d'autres associations nous rejoignent sur nos animations. Par ailleurs, certains d'entre vous ont peut-être de bonnes idées à proposer, le FAR pourrait les accompagner. A voir… Nos prochaines dates sont* **Les foulées loctudystes** *le 8 mai et la* **Rencontre de quartier** *le 9 juin, au château de Kerpaul, à l'occasion de l'exposition d'art contemporain 777»* déclare Jean-Louis Cariou, le nouveau président de l'association.

Des moyens

La Maison des Associations est maintenant dotée d'un vidéoprojecteur avec un ordinateur portable dédié et un écran. Le nouveau photocopieur est également arrivé. Par ailleurs, il existe dans ce bâtiment un accès Internet Wifi protégé pour les associations.
Concernant vos demandes de subventions, les informations et les formulaires sont téléchargeables sur le site de la commune. Il est indispensable de posséder un numéro SIRET pour obtenir leur versement. Les dossiers sont à déposer en Mairie au plus tard à la mi-avril.

Le comité de rédaction de l'Estran vous souhaite de beaux succès !

Une amicale au service des pompiers

Créée en 1972 au sein du Corps des sapeurs pompiers (fondé en 1908), l'Amicale des pompiers de Loctudy est une association loi 1901 qui a pour but l'entraide et le renforcement des liens entre ses membres. Sophie Goarin, présidente, aidée d'un bureau de sept personnes en assure la gestion.

Bal du 13 juillet sur le port de pêche

Indépendante du Centre de Secours et pourtant intimement liée à son bon fonctionnement, l'amicale a tout d'abord un rôle social : financement d'une assurance complémentaire, aide aux orphelins de Sapeurs Pompiers par le biais de l'Œuvre des Pupilles, soutien dans les différents évènements de la vie…
Outre les sapeurs pompiers actifs, l'Amicale regroupe aussi les retraités ayant passé plus de vingt ans au service de la population.
L'Amicale participe également à la cohésion entre ses membres en organisant diverses activités.
Des séances de sport se déroulent tout au long de l'année au Complexe sportif de Kerandouret. Des compétitions sont organisées au niveau départemental, régional ou national. Quelques sapeurs loctudistes ont eu l'occasion d'y briller par le passé ou plus récemment (cross, parcours sportifs, épreuves athlétiques, relais raid…)
Plusieurs rencontres conviviales sont organisées tout au long de l'année. Un repas d'avant saison et la traditionnelle fête de la Sainte-Barbe sont autant d'occasions de se retrouver dans un autre contexte que les interventions. Les enfants ne sont pas oubliés lors du passage du Père-Noël.
L'Amicale participe également à la vie locale, notamment en organisant le traditionnel bal des sapeurs pompiers, le 13 juillet. Cette fête qui se tient depuis une trentaine d'années, a dû être annulée pour la première fois en 2012, à cause du mauvais temps.
Les sapeurs pompiers vont également à la rencontre des loctudistes en fin d'année, à l'occasion de la distribution des calendriers (la principale ressource financière de l'association). Ils gardent ainsi le contact avec la population du territoire qu'ils protègent.

A la salle de sport

Equipe sportive de cross départemental à Scaer le 20/01/13

Le Centre d'Incendie et de Secours c'est…

Géré depuis 2000 par le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Finistère (SDIS 29), le CIS Loctudy est actuellement composé de 24 Sapeurs Pompiers volontaires.

1 officier, chef de centre
1 infirmière
3 sous-officiers
2 caporaux
17 sapeurs

Le centre est doté du matériel nécessaire à l'accomplissement de ses missions

1 fourgon pompe tonne, pour la lutte contre l'incendie
1 véhicule de secours et d'assistance aux victimes
1 véhicule tout usage, pour toutes les opérations diverses
1 véhicule léger
1 bateau léger de sauvetage

A noter que depuis une dizaine d'années, Loctudy est devenu le pôle départemental de formation des équipiers sauveteurs côtiers.

L'Office de tourisme de Loctudy
Une association au service de l'économie locale

A travers cette interview d'Yvon Tépho, Président de l'Office de tourisme, l'Estran vous propose de découvrir le fonctionnement de cette association.

Monsieur le Président pouvez-vous nous dire quel type de structure vous présidez ?
Notre Office de tourisme est une association Loi 1901, gérée par un conseil d'administration composé de la façon suivante :
-3 administrateurs en qualité de droit représentant la municipalité.
-12 à 18 administrateurs élus par l'Assemblée Générale appartenant à l'un des trois collèges suivants :
Le collège des organismes locaux ayant une activité touchant directement au tourisme
Le collège des professionnels composé d'une part par les hébergeurs et d'autre part par les commerçants artisans
Le collège des bénévoles participant à l'activité de l'Association

Quelles sont vos missions ?
L'Office de tourisme est ouvert à l'année et assume les missions d'accueil et d'information des touristes ainsi que la promotion touristique et l'animation de la commune. Bon an, mal an, nous renseignons entre 8 000 et 10 000 clients, visiteurs, locaux au guichet, au téléphone, par mail et par courrier.
Nous éditons tous les ans divers documents : plan de la ville, guide touristique, guide des hébergements, l'accueil des enfants et des familles, infos sur animations. Nous gérons le site internet et une page Facebook. Nous proposons aussi des animations : séances de stretching, jeux en famille, accueils touristiques gourmands, des sorties à vélo et pédestres, différentes visites guidées, etc…Avant leur inscription à l'Office, avant classement et/ou labellisation, nous visitons les loueurs en meublé. Nous travaillons aussi actuellement avec l'Université de Quimper pour l'étude d'un circuit patrimonial touristique.
Les tâches accomplies sont très nombreuses. Le public n'en aperçoit que la partie émergée.
Pour ces missions, nous disposons d'une permanente salariée à l'année et d'une saisonnière à temps partiel de juillet à mi-octobre. Elles sont bien sûr bilingues ou trilingues.

Comment financez-vous ces missions ?
Les ressources de l'association se composent de la subvention accordée par la municipalité, des cotisations des membres et des ressources de toute nature, décidées par le Conseil d'Administration.

Si un de ces postes vient à baisser, cela a-t-il des conséquences ?
Bien sûr ! Ce qui est le cas actuellement. Tous les loueurs en meublés saisonniers ne sont malheureusement pas inscrits à l'Office, alors que tous reçoivent des documentations que nous achetons à des tiers.
Le contexte économique difficile réduit aussi les adhésions et les encarts publicitaires.
Et, une ouverture au public relativement étendue implique des besoins en personnel.
Bref, il nous faut être circonspect dans l'utilisation de nos fonds et être en recherche permanente de nouvelles pistes.

Qui adhère à l'Office de tourisme ?
Les commerçants, artisans, loueurs, associations de Loctudy, mais aussi les «extérieurs» qui veulent être visibles sur nos brochures ou qui désirent soutenir notre association, Il y a aussi des membres bienfaiteurs.

Quel est le montant de l'adhésion ?
Le forfait est de 65 euros pour tous sauf pour les loueurs pour lesquels entre en compte le nombre de pièces proposées à la location.
Nous vendons aussi des encarts publicitaires sur nos différentes parutions

Travaillez-vous aussi en réseau ?
Absolument ! Nous sommes tout d'abord affiliés à la Fédération des Offices de Tourisme. Nous travaillons aussi avec le Groupement Touristique de Cornouaille, l'Agence Ouest Cornouaille Développement et le Groupement de fait des Offices de tourisme du Pays Bigouden.

Que souhaitez-vous pour l'Office de tourisme de Loctudy ?
Mon souhait le plus cher est bien sûr d'assurer sa pérennité à Loctudy à l'heure où les regroupements s'accélèrent. Ceci n'empêche nullement un travail en réseau qui est déjà sur les rails depuis trois ans dans le cadre des offices du Pays Bigouden. Ceux-ci défendent et promeuvent une identité bigoudène très forte dans laquelle nous nous reconnaissons.
Pour ce faire, il nous sera nécessaire à l'avenir d'augmenter nos fonds propres : adhésions, publicités, billetteries, ventes diverses,…
Se sentir utile, être épaulé pour continuer à exister.

Yvon Tépho

Pour toute information

Tél : 02.98.87.53.78
ot.loctudy@wanadoo.fr
www.loctudy.fr/tourisme
www.facebook.com/loctudy.ot
Pour recevoir le calendrier des animations à Loctudy et dans l'Ouest Cornouaille, contactez-nous sur notre mail.

Les enfants des écoles ont pu apprécier «Swift !» un spectacle de la Cie Skappa.

LAC
Le saviez-vous ?

LAC (Loctudy Arts et Culture) c'est , en moyenne, 400 adhérents par an. Ce nombre d'adhérents reste relativement stable d'une année sur l'autre. LAC c'est également un travail en collaboration avec une quarantaine d'associations de l'Ouest Cornouaille.

Mise à disposition de ressources

En matière d'utilisation extérieure des locaux, sur la saison 2011-2012, LAC c'est :
- plus de dix mises à disposition pour les besoins de la commune.
- trente mises à disposition gracieuses pour les associations adhérentes.
- une quinzaine de locations à tarifs préférentiels, pour les adhérents individuels ou associatifs.

Régulièrement, le Centre culturel intervient comme une salle d'accueil polyvalente, dotée d'équipements techniques (gradins, projecteurs vidéo, console son et dispositif lumières) qui lui permettent de répondre à la majeure partie des demandes.

Création de richesse économique

L'association réinjecte 75% de son budget global (subventions et recettes propres) en salaires et prestations de services. Lors de la saison 2011-2012, LAC a généré 16 contrats salariés, l'association a passé 10 contrats de prestations de services. Plus largement, LAC produit 1 euro de chiffre d'affaire par euro de subvention accordé.

Contribution à l'animation locale

Par ailleurs, une part importante du budget de l'association sert à animer la commune, pour participer à l'éducation artistique des enfants de Loctudy, pour dynamiser l'offre artistique et culturelle.
En 2012 et à titre d'exemples, LAC a organisé deux représentations pour l'ensemble des enfants scolarisés sur la commune, dans le cadre du festival Théâtre à Tout Age. LAC a renforcé sa programmation dans le cadre du festival Spok en proposant un spectacle, un film pour enfants, un concert de jazz manouche et deux stages de cirque en partenariat avec l'école de cirque Naphtaline. Au total, 500 personnes auront été accueillies (adultes et enfants) dans le cadre de Spok Festival. Enfin, LAC a également permis, entre autres, au Bagad et Cercle de Combrit de venir répéter à plusieurs reprises dans ses murs. En contrepartie, le bagad est venu gratuitement animer les fêtes de la musique 2012. Rappelons que la Fête de la musique 2012 était co-organisée par le FAR (Fêtes Animations Rencontres) et LAC.

La présence du public est notre plus grande motivation. Peut-être qu'au fil de la route que nous traçons ensemble nous verrons toujours plus de monde venir avec plaisir à LAC.

Retrouver L.A.C. sur

http://lac29.monsite-orange.fr
ou https://www.facebook.com/lacloctudy
Pour recevoir LACTU : lac29@wanadoo.fr
Loctudy Art et Culture
Kerandouret – 29750 Loctudy
Téléphone : 0298879267

Laurent Laveder, Jakes Le Gall, Maryse Chaffron, Benoît Stichelbaut, Vincent Riou

Médiathèque

Les animations autour du Vendée Globe ont mobilisé la médiathèque au cours des dernières semaines. Une opportunité supplémentaire pour la médiathèque, de jouer, en saison hivernale, son rôle de centre de ressources, d'animation culturelle et de lien social, au cœur de la cité.

Animations Vendée Globe

La médiathèque de Loctudy a activement participé aux animations du Vendée Globe, avec plusieurs expositions et animations : «se repérer en mer», une exposition scientifique préparée par l'Espace des Sciences de Rennes et simultanément une sélection de photos sur le Vendée Globe et Vincent Riou/PRB, aimablement prêtées par les photographes Jakes Le Gall et Benoît Stichelbaut. De plus, la médiathèque a bénéficié, dans le même temps, d'une partie de l'exposition de photos de Laurent Laveder, «la Bretagne étoilée», organisée par le Centre culturel. Les visiteurs et notamment les enfants des écoles ont également profité des témoignages et éclairages de plusieurs bénévoles sur le thème de la navigation au large. Enfin, Vincent Riou nous a fait l'amitié de se joindre aux exposants, pour la clôture de la session.

Les coups de cœur

«Certaines n'avaient jamais vu la mer» *Julie Otsuka éd.Phébus.*
Nous sommes en 1919. Un bateau quitte l'Empire du Levant avec à son bord plusieurs dizaines de jeunes femmes promises à des Japonais travaillant aux Etats-Unis, toutes mariées par procuration.
C'est après une éprouvante traversée de l'Océan pacifique qu' elles rencontrent pour la première fois à San Francisco leurs futurs maris. Celui pour lequel elles ont tout abandonné. Celui auquel elles ont tant rêvé. Celui qui va tant les décevoir.

«L'homme des haies»
Jean-Loup Trassard éd.Gallimard
Ayant depuis plusieurs années cédé la ferme à son fils, Vincent Loiseau est vieux, soixante-quinze ans ou plus. Il demeure quand même à La Hourdais, dans sa famille en somme… Selon le désordre de la mémoire, mais avec minutie et un humour discret, il raconte sa vie de retiré sur place, les petits travaux qui l'occupent.

Personnage atypique dans la littérature française contemporaine, Jean-Loup Trassard oscille entre deux écritures : celle des mots et celle des images, il se définit comme un écrivain de l'agriculture dont il nous donne sa vision poétique et ethnologique à la fois.

A bâtons rompus avec Euphrasie… 100 ans à Larvor… ou presque !

Véritable concentré de bonne humeur, Euphrasie Le Lay née Mariel, ou plus couramment Phrasie, a accepté de parcourir avec nous son «presque siècle» de vie à Larvor. Elle y réside toujours, à 92 ans, dans cette rue de Poulluen où elle a vu le jour le 31 janvier 1921. Avec spontanéité, elle a évoqué, au travers des écoles, des activités diverses, de la vie de famille, des communications, des commerces… une vie de quartier dominée par la joie de vivre. «Même dans l'espace étroit de la maison «Pen ar But» avec mes parents Pierre-Jean et Marie-Jeanne ainsi qu'avec mes frères et sœurs et sans avoir grande fortune, nous étions heureux», se souvient Phrasie avec une légère pointe de nostalgie... Extraits… Moteur…

Travail en groupe au picot
Euphrasie (à droite) et sa
mère Marie Jeanne (au coiffe)

Estran : Euphrasie, tu portes un prénom peu courant dans la région. Y a-t-il une raison particulière ?
Euphrasie : Ce prénom m'a été donné et voulu par mon père qui, ayant été blessé à la guerre 14-18, fut soigné par une infirmière qui avait ce prénom Euphrasie.

Ce petit point éclairci, commençons peut-être par ta scolarité. A quel âge et où as-tu débuté ?
J'ai débuté peu avant mes six ans, en septembre 1926, dans la vieille école près du commerce Le Goff. J'y suis restée jusqu'à la rentrée de 1933-1934 que j'ai faite dans la nouvelle école qui venait juste d'être inaugurée. D'ailleurs je me souviens bien de la fête et du bal qui avaient marqué cette ouverture. Mais je ne suis restée que quatre mois dans cette école de la route de Kernizan.

Donc tu as arrêté ta scolarité en pleine année scolaire…
Oui, le 31 janvier 1934, le jour de mes 13 ans, âge jusqu'auquel l'école était obligatoire.

Quel sentiment as-tu eu d'arrêter ainsi ta scolarité ?
Eh bien, j'étais contente, car je n'aimais pas tellement l'école et surtout le français. Par contre, le calcul, que je pratique toujours pour le suivi de mon compte en banque, me plaisait beaucoup.

Et comment était l'ambiance à l'école ?
J'avais de bonnes copines et je ne me souviens que d'une punition…

Peux-tu nous en dire un peu plus ?
Oh oui ! Car la punition fut double… Une fille sur le banc derrière moi avait tiré sur ma tresse de cheveux. Surprise, j'ai crié et aussitôt ma maîtresse, Madame Mocaer, m'a mise au piquet sans que je puisse m'expliquer, par peur et, de surcroît, ne m'exprimant pas bien en français. De retour à la maison, j'en ai fait part à ma mère. Résultat : une gifle en prime. Je crois que les temps ont changé depuis…

Passons aux activités. Finie l'école, quelles ont été tes occupations ?
Elles ont été très variées et très progressives. J'ai commencé par aider ma mère dans les tâches ménagères tout en m'occupant de mes frères et de ma sœur plus jeunes que moi. En dehors de ça, je faisais du picot. J'étais spécialisée dans la réalisation de gants. Cette activité, très répandue dans la région, rapportait un plus pour la famille. Je me souviens également qu'à la période de récolte de pommes de terre, j'allais en ramasser à la ferme de Penanguer. Outre l'ambiance qu'il y avait, je me rappelle qu'on aimait y aller car on était bien nourri : midi, quatre heures, café pain beurre… Après deux ans à la maison, je suis partie travailler en usine : en 1936, j'ai commencé avec ma copine Léocadie, à l'usine Amiot à Quiberon, puis, avec Odette, à la conserverie Philippe et Canaud de l'Ile Tudy.

En quoi consistait le travail ?
Il était très varié suivant la saison aussi bien pour le poisson que pour les légumes. L'ambiance était bonne car on vivait en groupe dans la mesure où on ne rentrait pas à la maison de toute la semaine. Le seul souvenir désagréable dont je me souviens est que nous avions froid. Qu'à cela ne tienne ! Le soir, on chauffait de l'eau… avec un peu de vin pour se réchauffer.

La gaieté, la joie de vivre, la volonté d'aller toujours de l'avant semblent avoir été tes moteurs de jeunesse…
Peut-être, mais si oui, cela est aussi dû au climat familial et à la camaraderie qui était réelle entre les jeunes du quartier.

Pourrais-tu évoquer quelques exemples ?
Oui, par exemple on faisait beaucoup de repas familiaux notamment le jour du 1er de l'an, lors des Gras qui duraient souvent trois jours, ainsi que le jour du pardon de Saint-Quido. Si certains ont encore lieu aujourd'hui, ils sont cependant moins nombreux, et pourtant ces rencontres sont un bon «ciment» pour renforcer l'esprit famille. Quant à l'entente entre jeunes, garçons et filles du quartier, elle était constante. Etant toujours ensemble lors de sorties en groupe ou lors des fêtes et des bals, que ce soit dans la salle de Marie-Perrine ou lors de bals de noce dans le secteur, on se connaissait sur le bout des doigts. Une petite confidence : lorsque Jos m'a demandé en mariage, je n'ai pas hésité une seconde. Ayant eu largement le temps de le juger, j'ai tout de suite répondu oui !

Tu avais quel âge quand tu t'es mariée ?
C'était en 1943. Etant de la même année tous les deux, nous avions donc 22 ans.

Sans vouloir être indiscret, peux-tu évoquer en quelques mots ta vie de famille ?
Nous avons eu deux enfants, Josiane et Gérard, qui n'ont cesse de veiller sur moi avec gentillesse depuis le départ de Jos en juin 2007. Quant à l'activité de Jos, au tout début de notre mariage il était, comme de nombreux autres jeunes, marin-paysan. Il partageait son temps entre la culture principalement maraîchère dans les deux lopins de terre reçus de nos parents en héritage et le métier de marin tantôt dans l'activité goémonière tantôt dans la pêche notamment de crustacés aux alentours des Glénan sur son canot «Fend la brise», avant de rejoindre la grande pêche peu après la fin de la seconde guerre mondiale, en embarquant sur le «Poulluen» de Noël Le Floch.

L'après-guerre a été une période florissante pour la pêche. Cela a dû avoir pour les familles une retombée sur la vie de tous les jours…
Effectivement, en économisant petit à petit, car les banques ne prêtaient pas beaucoup à cette époque, cela nous a permis de commencer la construction de la maison que j'habite depuis 1952.

C'est à cette époque que la voiture est également arrivée dans la vie de beaucoup de familles…
Oui, mais plus tard pour nous… Comme Jos avait beaucoup de membres de sa famille répartis dans plusieurs régions de France notamment en banlieue parisienne, nous prenions le train. Dernièrement j'ai repensé à ces voyages et j'ai relevé pas moins de onze déplacements en famille sur Paris. Pour ce qui est de la voiture, nous l'avons achetée en 1962, date de l'obtention de mon permis de conduire.

Du premier coup, peut-être…
Oh non ! Seulement après quatre essais et je peux dire avec un peu de chance, car une nouvelle fois j'avais calé dans un démarrage en côte, manœuvre que j'avais du mal à maîtriser. J'ai aussitôt dit à l'inspecteur : «encore raté». Il m'a rassuré avec un large sourire et à l'arrivée il m'a remis, à ma grande surprise, le fameux papier rose.

Il y a un évènement dont on entend souvent les «anciens» parler : l'échouage de la baleine en février 1940. T'en rappelles-tu ?
Oui, c'était pendant les «Gras». Avant qu'elle ne meure, on l'entendait crier comme un gosse. On disait alors qu'elle s'était échouée car elle avait perdu son poisson pilote. Je me souviens aussi qu'une boîte percée d'une fente avait été installée pour recevoir les dons des nombreux visiteurs en faveur des prisonniers de guerre.

Ayant toujours vécu dans le quartier, tu as dû voir des évolutions dans tous les domaines…
Oh oui ! Surtout au niveau des routes, des constructions et des commerces. Les voies de circulation se sont nettement améliorées peu avant les années 50. Les constructions ont également été plus nombreuses à cette date avant «d'exploser» avec les résidences secondaires à partir des années 60. Et enfin, pour ce qui est des commerces, Larvor a connu le même sort que de nombreux autres quartiers. Petit à petit, bars et commerces de détail ont fermé leurs portes…

Phrasie, un grand merci pour ton accueil.

A l'usine de l'Ile Tudy
Belle ambiance à la pause café !
(Euphrasie est la 6ème à partir de la gauche)

Loctudy et le Pays Bigouden sous l'Ancien Régime

Plan de la ville de Pont-l'Abbé
Parchemin du XVIIIe siècle

A un moment où les structures territoriales évoluent, il est intéressant de savoir comment elles s'articulaient autrefois. En effet, la connaissance du passé peut permettre d'appréhender l'avenir. Au niveau de la province de Bretagne, le roi étant représenté par un gouverneur et par un intendant, ce dernier donnait ses pouvoirs à son subdélégué de Pont-l'Abbé. Les Etats de Bretagne confiaient à un Receveur des devoirs la mission d'encaisser les taxes indirectes qui revenaient à cette structure autonome (héritée du Traité d'union de la Bretagne à la France). Mais l'homme le plus puissant du Pays Bigouden était le baron du Pont. A la tête d'un fief qui couvrait les cantons actuels du Guilvinec, de Pont-l'Abbé et d'une partie du canton de Plogastel-Saint-Germain, il était l'un des plus grands féodaux du duché. Il bénéficiait de multiples privilèges dont le droit de haute et basse justice et la perception de nombreuses taxes et avantages, dont certains plutôt originaux.

Le droit de «pescherie et de secherie» qui était constitué par une taxe perçue à Toussaint et à Noël dans les établissements de Sainte Marenne de l'Ile-Tudy et de l'île Chevallier (Enez ar marc'heg). Ces lieux étaient surtout fréquentés par les marins du duché de Penthièvre (région de Saint-Brieuc) qui venaient au mois de mai pêcher le congre sur nos côtes. Le commerce du congre séché périclita après la découverte des bancs de morues sur les côtes de Terre Neuve.

Le droit de «viande à garçon», consistant à fournir à deux compagnons bons buveurs et bons mangeurs, de la bonne chair salée,du bon pain blanc et du bon vin tant qu'ils pourraient manger et boire sans lever le «cul» (le terme est dans les textes officiels) de table depuis le soleil levant jusqu'au coucher du soleil. Ce droit était dû sur les terres de Kervillic (Kervilzic !), Kerunat (Kerogan ?) et de Kerusguen (Kerguen !) en Loctudy.

Le droit de «manger au vicomte», quatre fois exigible sur quatre fermes du fief «Robert» au village de Kerdual en Loctudy.

Le droit de faire plusieurs «sergents féodés nobles» pour le service de la baronnie. Ces sergents avaient pour mission de percevoir dans leurs paroisses respectives les droits revenant au baron : en échange, ils avaient certains droits de coutume sur les paroissiens. Les terres de ces gentilshommes étaient inaliénables. En 1732, il y avait deux sergents féodés pour la paroisse de Loctudy : le sieur Droallen du manoir de Kerazan et le sieur Kerlean, le baron du manoir de Kerdrein. En fait, après le XVIIème siècle, l'administration locale fut plutôt exercée par les recteurs de paroisse qui collectaient les impôts (taille et capitation).
Pour Monsieur du Chatellier, au plan local, la structure fondamentale était la paroisse. Celle de Loctudy ne fut fondée qu'au XIVème siècle, après la dispersion des Templiers auxquels l'ancienne abbaye de Loctudy, dévastée précédemment par les Normands, avait été attribuée avec ses biens pour être constituée en prieuré de l'ordre. Il en conclut que la paroisse de Loctudy et l'île Chevalier n'entrèrent dans le fief de la baronnerie du Pont qu'au XIVème siècle. Toutefois la présence des templiers à Loctudy n'est pas attestée.
Quand en 1517 la famille du baron du Pont de Quellenec se convertit au protestantisme, la ville de Pont-l'Abbé fut privée du culte catholique, les églises furent fermées, les chapelains du château furent expulsés. Alors les habitants se partagèrent entre les paroisses de Loctudy, de Plobannalec et de Combrit (de qui dépendait l'église Tréviale de Lambour).

Plus tard, cette organisation donna lieu à de nombreux conflits entre la communauté de la ville de Pont-l'Abbé et le recteur de Loctudy à propos des droits d'inhumation sur les habitants de Pont-l'Abbé. En effet, alors que ces derniers pouvaient se confesser et recevoir les sacrements au couvent des Carmes à Pont-L'abbé, ils étaient obligés de déclarer leur état civil, de faire leurs Pâques et d'être inhumés à Loctudy. Bien plus, alors que le recteur de Loctudy réclamait à titre d'impôt aux propriétaires et aux tenanciers la dixième gerbe de blé, le recteur de Plobannalec ne réclamait que la trentième…

A cette époque, avant la Révolution, Loctudy était une paroisse rurale composée en majeure partie de domaines congéables dans lesquels la terre (fond) appartenait aux seigneurs ; les bâtiments et les haies (gwir) aux domaniers. Ces derniers, semble-t-il, étaient modérés, car si les châteaux du Cosquer et de Pont-l'Abbé furent dévastés au moment de la révolte du papier timbré en 1750, celui de Kerazan ne fut pas touché.
Loctudy n'avait pas alors d'activité maritime. La pêche et le séchage se faisaient à l'Ile-Tudy et à l'île Chevalier, le commerce (cabotage) se faisait à Pont-l'Abbé.
Ces privilèges exorbitants furent fondamentalement contestés par les douze délibérants et les quatorze autres manants qui lors d'une séance tenue en la chapelle de Porz-Bihan rédigèrent les cahiers de doléances de la paroisse le 7 avril 1789. Ils furent d'ailleurs supprimés par l'assemblée nationale le 4 août 1789.

Sources :
Les cahiers de doléances à Loctudy
(Estran N° 34 de novembre 2005)
«Le Pays-Bigouden existe-t-il ?»
structuration territoriale à travers les âges.
Revue Cap Caval N° 19 – Septembre 1994 – Gustave Jourdren
«Pont-l'Abbé et ses environs»
par A. du Chatellier
Collection dirigée par MG Micberth
Histoire des maires (Estran N° 22)

Un cabinet d'ostéopathie à Loctudy

Camille Squiban a 25 ans. Elle a obtenu en juin dernier, après cinq ans de cours à temps plein, son diplôme de l'école IDHEO de Nantes. En continuité d'une première expérience d'assistanat à Gouesnou, elle vient d'ouvrir son cabinet d'ostéopathie au 14 de la rue Sébastien Guiziou. «*Enfant, j'ai découvert la région bigoudène à l'occasion de promenades avec mes parents. J'en suis tombée amoureuse et à la première occasion, j'ai quitté la région brestoise pour m'y installer*» déclare-t-elle. Diplômée de l'école IDHEO de Nantes, elle travaille sur « la structure, le crânien et le viscéral », du nourrisson à la personne âgée. «*J'adapte le traitement aux besoins du patient par l'utilisation des techniques adéquates*» précise Camille. Pour elle, globalité est le mot essentiel. «*Dans mon métier, nous devons avoir une vision globale du corps. Je ne cherche pas à traiter uniquement la conséquence, je dois trouver la cause de la douleur*» conclut-elle.

Pratique : Le cabinet est ouvert tous les jours sauf le samedi après-midi et le dimanche. Consultations sur rendez-vous au 02 90 41 77 69
Mail : squiban.camille@gmail.com

Pierrick Le Berre, menuisier

Après une solide formation (CAP, BEP puis BAC Pro menuiserie), une première découverte du métier en entreprise durant deux ans, puis quatre ans en tant qu'employé dans une menuiserie plonéouriste réputée, Pierrick Le Berre s'est installé à son compte. Il intervient en menuiserie de façon générale, intérieur et extérieur, que ce soit en neuf ou rénovation. Son rayon d'action couvre tout le Pays-Bigouden. Impliqué dans le milieu associatif local, Pierrick espère bientôt construire son habitation sur la commune. A noter que dès son installation, Pierrick Le Berre a créé un emploi en embauchant un jeune qu'il forme au métier.

Pratique : Pierrick est joignable au 06 98 96 47 09.
Mail : leberre.pierrick@bbox.fr

LA RECETTE

Proposée par Frédéric Rouxel du restaurant «Pen-ar-Vir»

Saint-Jacques à la crème de chou-fleur parfumées au cumbawa

Préparation pour 4 personnes

Il vous faut :
1 petit chou-fleur, 1 demi-litre de crème fraiche, une douzaine de Saint-Jacques, 1cumbawa, de l'huile d'olive, du gros sel et de la fleur de sel.

La préparation :
Mettre à bouillir de l'eau avec une poignée de gros sel,couper le chou-fleur en sommités, le plonger dans la chauffante (7 mn de cuisson), égoutter, mouiller avec le demi-litre de crème, mixer, rectifier l'assaisonnement.
Couper les Saint-Jacques en deux, les poêler dans l'huile d'olive.
Verser le velouté dans une assiette creuse.
Déposer les lamelles de Saint-Jacques (6 par personne) sur le velouté, râper le cumbawa au dernier moment.

Les légumes proviennent de chez Béatrice Le Douce et les Saint-Jacques de Steir Marée à Loctudy.
Le chef vous conseille comme vin un «Sancerre blanc» ou un «Saint-Joseph blanc».
Bon appétit !

www.penarvir.fr

Les élus de la Gauche Socialiste et Républicaine

Thierry LE REUN, Maryannick RAPHALEN, Hélène LAPOSTOLLE

La réforme des rythmes scolaires est aujourd'hui dans sa phase de réflexion active.

Cette réforme doit se traduire par le retour à une semaine de quatre jours et demi en primaire et le raccourcissement de la journée des élèves.

Le constat étant que les écoliers français ont les journées les plus chargées d'Europe (6 heures) et ce notamment, parce que leur année scolaire est aussi la plus courte (144 jours en primaire). Et ce système ne se traduit pas par un meilleur niveau des écoliers français par rapport à leurs camarades européens. Il semble même d'après certaines études qu'il soit en baisse.

Cette réforme est donc absolument nécessaire. Mais elle n'est pas sans conséquences au niveau des communes particulièrement en milieu rural où les familles n'ont pas toujours la possibilité de s'organiser concernant la prise en charge de leurs enfants ou qui n'ont pas la possibilité de disposer, dans leur personnel municipal, d'agents mobilisés prioritairement sur ces questions éducatives.

Quid des financements, de l'encadrement, des transports …

L'école devra donc être pensée autrement dans le cadre de mutualisations, projets éducatifs de territoire, de partages des locaux scolaires…

Notre commune se doit, comme toutes les communes, au-delà des questions budgétaires, d'entamer une réflexion sur l'articulation de la journée entre le temps scolaire et le temps périscolaire.

Notre commune possède aujourd'hui des équipements qui permettent des activités d'éveil (bibliothèque, salles de sport, centre culturel…) et des associations dynamiques.

La possibilité d'appliquer la réforme soit en 2013 ou 2014 laisse le temps de la réflexion afin de se donner les moyens de la réussir.

Les élus de La Gauche de Progrès

Margot DORVAL, Loïc GUICHAOUA, Jeannine PHILIPPE.

Quand on veut, on peut !

Eh oui, la modification programmée des rythmes scolaires va demander aux collectivités territoriales une implication plus importante ! En langage majoritaire à Loctudy, cela se traduit par «une augmentation importante des charges» (Estran n°55).
Ne s'agirait-il pas plutôt de construire une journée bien équilibrée, mieux adaptée aux capacités d'attention des enfants ? d'articuler de manière cohérente des temps scolaires et du temps périscolaire de qualité pour tous les enfants ?
Proposer un programme d'activités culturelles, sportives et manuelles gratuites pour occuper les enfants selon l'organisation des familles n'est pas impossible !
Naturellement ceci nécessite de la concertation, de la connaissance des contraintes des parents, du dialogue avec les maîtres, de l'imagination ! ce qui n'est pas coutumier à Loctudy !
De fait, la commune, en charge jusqu'ici du bâti et du fonctionnement se saisira-t-elle de cette réforme pour investir le champ de l'éducation et de la culture qui ne sont pas du ressort exclusif de l'école ?
Aider les élèves dans leurs apprentissages, favoriser les conditions de l'égalité pour tous dans le temps extra scolaire, voilà un levier pour améliorer la réussite scolaire.
Certes, il faudra faire des choix financiers ! mais que valent les ronds-points, les «embellissements» et autres «aménagements» face à l'intérêt des enfants ?

Site : www.gauche-progres-loctudy.org
Contact : gauche-progres-loctudy@orange.fr
Tel : 06 88 35 14 20

Les élus de La Majorité

La réforme des rythmes scolaires : l'intérêt des enfants d'abord

La réforme des rythmes scolaires entend répondre à des enjeux qui ne nous paraissent pas discutables : une plus grande efficacité du dispositif pédagogique pour mieux former les futures générations et renforcer l'égalité des chances. Les communes qui sont des acteurs importants de l'enseignement primaire (accueil, garderie, cantines, équipements des écoles) ont toute leur place à prendre dans la mise en œuvre de cette réforme. Mais on peut comprendre leurs interrogations légitimes face à une réforme dont les conséquences ont été mal appréhendées et les modalités de mise en œuvre mal ficelées. Une réforme qui en outre ne fait pas, loin s'en faut, le consensus chez les enseignants et les parents d'élèves, particulièrement concernés. Avant d'engager ce chantier et les deniers du contribuable, nous souhaitons nous assurer de la cohérence et de la pérennité de sa mise en œuvre en ne perdant jamais de vue l'objectif… qui est l'intérêt de nos écoliers.

Permanence des élus (10h-12h)

Joël Piété	Maire	Mercredi
L. le Dréau	Adjoint aux travaux, urbanisme et environnement	Samedi
M.A. Buannic	Adjointe aux affaires sociales et logement	Vendredi
C. Zamuner	Adjointe aux finances et affaires immobilières	Lundi
F. le Tinnier	Adjointe aux affaires scolaires et culture	Mercredi
J. le Bec	Adjoint au port et littoral	Jeudi
P. Mehu	Adjoint aux associations, animations, jeunesse et sport	Lundi
H de Penfentenyo	Adjoint au tourisme, économie et entreprises	Samedi
J Laouenan	Délégué à la communication et aux nouvelles technologies	Sur RDV

MAIRIE
02 98 87 40 02
Du lundi au vendredi,
8h30 à 12h - 13h30 à 17h
(sauf le vendredi : fermeture à16h30)
Samedi : 10h à 12h
mairie@loctudy.fr

MEDIATHÈQUE
02 98 87 98 57
bm.loctudy@gmail.com
Lundi : 16h à 18h
Mardi : 10h à 12h
Mercredi : 10h à 12h30 et de 15h à 18h30
Vendredi : 16h à 19h
Samedi : 10h à 13h

ATELIER MUNICIPAL
02 98 87 56 79
st@loctudy.fr

PORT DE PLAISANCE
02 98 87 51 36
port.plaisance.loctudy@wanadoo.fr
Juillet/août
7h30 à 21h
Mai/juin/septembre
8h30 à 12h - 13h30 à 19h
Dimanche et fêtes
8h30 à 12h - 13h30 à 18h
Octobre à avril
8h30 à 12h - 13h30 à 18h
Dimanche et fêtes
9h à 12h

MAISON DES ASSOCIATIONS
02 98 87 91 44
maisonassociation.loctudy@wanadoo.fr
Du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
(sauf le vendredi à 16h30)

OTSI
02 98 87 53 78
ot.loctudy@wanadoo.fr
En été,
Du lundi au samedi,
de 9h à 12h - 14h à 19h
En dehors de cette période,
Du lundi au vendredi,
de 9h à 12h

COMPLEXE SPORTIF DE KERANDOURET
09 61 25 18 42
sallesdessport@orange.fr
Du mardi au samedi
de 9h à 12h - 15h à 19h30
(sauf le jeudi à 19h)

Votre mairie 24h/24h sur www.loctudy.fr

Propreté de la commune

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES (02 98 87 80 58)
Le mercredi sur toute la commune :
-Bacs individuels
-Sacs jaunes

CONTENEURS SPECIALISES
En centre ville et divers quartiers, verre, journaux.
Les piles électriques sont à déposer en mairie, dans les commerces ou dans les déchetteries.

DECHETTERIES
Municipale, à Kéruno seulement les déchets de jardin, lundi, mercredi et samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
Dépôt de tous autres matériaux selon horaires variables :

Combrit	02 98 51 31 42
Plobannalec	02 98 82 26 76
Plomeur	02 98 82 10 33

HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE PLOBANNALEC
Du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
le samedi,
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Les déchets verts et encombrants ne sont plus ramassés, sauf cas particuliers dans le cadre de l'aide sociale.
(inscription en mairie)

PASSEUR LOCTUDY-ILE TUDY
1er mars au 31 mai, tous les jours
sauf dimanche et jours fériés,
de 9h à 12h et de 14h à 18h

Etat Civil

Bienvenue à…

06.10.2012	Théo LE COZ
07.10.2012	Mathilde MONFORT
31.10.2012	Celyo TOURMENTE LE ROUX
12.12.2012	Billy KERAUDREN
01.01.2013	Chloé JÉQUEL GUIRRIEC

Souvenirs de…

12.10.2012	Yvette STÉPHAN veuve BOISSEL - 83 ans
13.10.2012	Yves TOURNIER époux JOSSE - 92 ans
18.10.2012	Henri THOMAS époux BURET - 89 ans
27.10.2012	Assunta BACCI veuve MODOLO - 100 ans
06.11.2012	André LE BEC veuf QUÉFFÉLEC - 75 ans
14.11.2012	Jeanne MIRO veuve GAUDRU - 93 ans
18.11.2012	Noëlla QUINIOU épouse RAPHALEN - 78 ans
19.11.2012	Yvette RAOULT - 89 ans
01.12.2012	Hélène SCRIGNAC épouse PERROT - 86 ans
09.12.2012	Claire GAUDIN veuve MAUBRAS - 81 ans
17.12.2012	Simone LARNICOL - 89 ans
19.12.2012	Jeannine ANSELME veuve VIGOUROUX – 91 ans
27.12.2012	Jeanne, Marie LE PAPE veuve CARIOU - 79 ans
08.01.2013	Marie-José DAOULAS - 53 ans
08.01.2013	Jeanne GUIZIOU veuve LE BEC - 89 ans
09.01.2013	Marie MORVAN épouse STÉPHAN - 81 ans
09.01.2013	Jacques LEPELTIER époux MALATY - 88 ans
10.01.2013	Roger LAUTRÉDOU époux LE BRIS - 78 ans
16.01.2013	Jean-Pierre DANIEL époux LE CŒUR - 52 ans
23.01.2013	Alain VOLANT époux TIRILLY - 83 ans

En cas d'urgence composez :

Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
SAMU : 15
N° d'appel européen : 112

A NOTER DANS VOTRE AGENDA

MARS		
Tous les mardis	Marché	Le matin, place de la Mairie
Samedi 2 mars	Ragoût de choux de la SNSM	De 18h à 19h30 à Renouveau-Vacances
Samedi 7 mars	Braderie du Secours Populaire Français	De 10h à 17h, 9 rue de Poulpeye
Samedi 16 mars	Repas à emporter de l'école Saint-Tudy	A l'école Saint-Tudy
Samedi 23 mars	Jambon à l'os de l'école de Larvor	A l'école de Larvor
Dimanche 24 mars	Championnat départemental benjamin de judo	A partir de 8h au Complexe sportif
AVRIL		
Tous les jours	Chasse aux énigmes à Kerazan (pour les enfants)	De 10h à 18h30, manoir de Kerazan
Tous les mardis	Marché	Le matin, place de la Mairie
Lundi 1er avril	Troc et puces de l'APE de Jules-Ferry et Amicale Laïque	De 9h à 18h, Centre culturel LAC
Samedi 13 avril	Atelier d'écriture poétique	De 14h à 17h, Centre culturel LAC
Samedi 13 avril	Repas de l'école Jules-Ferry	A l'école Jules-Ferry
Dimanche 14 avril	Concert "Mouezh Paotred Breizh"	A 16h, église de Saint-Tudy
Du 20 au 22 avril	Salon des peintres, sculpteurs et photographes	De 10h à 18h30, manoir de Kerazan
Jeudi 25 avril	Concours officiel de pétanque (licenciés)	A partir de 14h à Langoz
Les 27 et 28 avril	Festival des plantes, passion des jardins	De 10h à 18h30, manoir de Kerazan
MAI		
Tous les jours	Sorties sur un voilier de croisière côtière	Journée ou 1/2 journée, 16 rue de Langoz
Tous les jours	Chasse aux énigmes à Kerazan (pour les enfants)	De 10h à 18h30, manoir de Kerazan
Tous les mardis	Marché	Le matin, place de la Mairie
Jeudi 2 mai	Braderie du Secours Populaire Français	De 10h à 17h, 9 rue de Poulpeye
Mercredi 8 mai	Foulées loctudystes (Challenge Pen-ar-Bed)	A partir de 14h30, Langoz
Du 9 au 12 mai	Salon des antiquaires	De 10h à 18h30, manoir de Kerazan
Du 11 au 14 mai	Présence des Gallois à Loctudy	
Dimanche 12 mai	Pardon de Loctudy	A 10h30, église de Saint-Tudy
Dimanche 12 mai	Concert "Pèlerinages"	A 16h30, église de Saint-Tudy
Mercredi 15 mai	Concours de galoche du pardon -Trophée OTSI	A 14h, galochodrome de Kerandouret
24 et 25 mai	Coupe de l'Ouest des administrations financières (ATSCAF)	Salle de sports / LAC
A partir du 25 mai	Expo "Trésors secrets ou insolites des Loctudistes et Bigoudens"	De 10h à 18h30, manoir de Kerazan

LA DEMOISELLE DE LOCTUDY®

Loctudy ar mor

Imprimé sur PEFC (Papier issu de forêts à gestion durable)